

Rapport D'activité 2023

Syndicat intercommunal
d'énergies
de Maine-et-Loire

ÉDITO

L'année 2023 a commencé en beauté avec dès janvier l'agrément Lucie 26000, la labellisation RSO que nous convoitions. Elle s'est bien terminée également avec l'achèvement du PCRS vecteur pour quelques 6400 km de voirie, soit la distance à vol d'oiseau entre Angers et Brazzaville ! Entretiens, nos chargés d'affaires ont impulsé 147 opérations de renforcement, 172 chantiers d'effacement, 87 interventions de sécurisation et 406 extensions individuelles ou collectives pour 37 M€ HT d'investissements sur les réseaux électriques. Nos éclairagistes ont quasi-terminé le géoréférencement du réseau d'éclairage public tout en élaborant une trame noire à l'échelle départementale, une première en France. Nos conseillers en énergie ont été de bons conseils pour la réalisation des zonages loi APER, expliquant pour une grande partie l'excellent taux de retour des communes malgré le calendrier imposé très contraint.

En 2023, il y a eu aussi la charte des projets EnR à gouvernance locale et l'augmentation du capital d'Alter énergies ; une année difficile pour les projets de méthanisation mais encourageante pour la chaleur renouvelable avec la mise en service de la chaufferie bois sur le site du Siéml, la construction de cinq autres chaufferies clés en main pour le compte des communes, les sollicitations croissantes sur les réseaux de chaleur ainsi que le dépassement des objectifs du Coter ADEME. Notre groupement d'achat d'électricité et de gaz a renouvelé presque coup sur coup deux accords cadres et gérer efficacement les bascules de fournisseurs dans un contexte de faible lisibilité du prix de l'énergie. Au chapitre mobilités, 2023 aura été une année du lobbying intense, en vain malheureusement, pour une reconnaissance du bioGNV au sein du règlement européen sur les émissions de CO₂ des poids lourds, et l'année également de la validation de notre schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Ce bilan d'ensemble est d'autant plus remarquable qu'il intervient dans un contexte doublement sensible qui complexifie grandement notre rôle d'ensemblier. En interne d'une part, le syndicat s'efforce de structurer ses services en pleine mutation face à la diversification intense de ses activités, la croissance rapide de ses effectifs et le renouvellement des générations : près de vingt recrutements ont été opérés en un an ! Nous sommes clairement aujourd'hui dans une phase de rodage de notre organisation. En externe d'autre part, nous avons fait face à une crise industrielle inédite, avec une pénurie historique de matériels et matériaux, des délais de livraison très sensiblement allongés et d'importantes tensions sur les prix affectant parfois l'équilibre de nos prestataires. Or, nous devons nous entraider les uns les autres car il sera de plus en plus difficile dans les années qui viennent de maîtriser efficacement la chaîne de valeurs ; seul un engagement collectif et coopératif nous permettra de le faire et maintenir ainsi, notre savoir-faire et notre expertise au bénéfice de nos territoires.

Jean-Luc DAVY
Président du Siéml

FAITS MARQUANTS	4
PROJETS TRANSVERSAUX POUR LA MANDATURES 2020-2026	8
GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE	10
MAÎTRISER LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE	12
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	14
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE	16
PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE	18
OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	20
MUTUALISER LA GESTION DE LA DONNÉE	22
COOPÉRATION RÉGIONALE	23
RESSOURCES FINANCIÈRES	24
RESSOURCES HUMAINES	26
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMMUNICATION	28
ANNEXES	31

Directeur de la publication
Jean-Luc Davy, président

Co-directeur de la publication
Emmanuel Charil,
directeur général des services

Comité de rédaction
Katell Boivin, responsable communication
Élise Tricard, directrice générale
adjointe pôle ressources et moyens

Conception graphique
Manuela Huot-Tertrin,
chargée de conception graphique

Crédits photographiques
Siéml sauf mentions contraires

Impression : Connivence / Juin 2024 

FAITS MARQUANTS

VERS UN VILLAGE DES SYNDICATS POUR 2026



Le 28 mars 2023, le comité syndical a officiellement approuvé le projet immobilier de rénovation et d'extension des locaux du Siéml, communément appelé « Village des syndicats ». L'accueil du Syndicat d'eau de l'Anjou (SEA) et du syndicat de déchets 3R d'Anjou dans les locaux du Siéml est une réelle opportunité à saisir, permettant d'espérer une optimisation des dépenses d'investissement, une mutualisation de certains coûts d'exploitation et un cadre favorable aux échanges professionnels. Le coût global de ce projet de réaménagement et d'extension des locaux du Syndicat est estimé à hauteur de 5 M€, pour une sortie de terre à horizon fin 2026. Le concours d'architecte a été lancé en juillet 2023. Résultat de l'appel d'offres début 2024 !

LE RAPPORT DE CONTRÔLE DE LA CRC

La Chambre régionale des comptes a rendu son rapport définitif le 6 juin 2023 après une année de contrôle portant sur la période 2017-2022. Les recommandations sont globalement encourageantes. Le rapport a souligné que le Siéml est le quatrième investisseur public de Maine-et-Loire et qu'il a su « trouver sa place dans la gouvernance départementale de la transition énergétique ». La Chambre a formulé des recommandations pour parfaire le syndicat. Cela passe par différentes voies de progrès : une prévention renforcée des situations potentielles de conflits d'intérêts, un suivi comptable plus efficace du patrimoine concédé, ou bien un pilotage financier et budgétaire plus fin pour intensifier les investissements, grâce aux marges de manœuvre dont le Siéml dispose.

ADAPTATION : LE MAÎTRE MOT EN PÉRIODE DE TRAVAUX

Le Siéml a lancé fin 2022 des travaux de construction d'une chaufferie bois et d'installation d'un nouveau système de chauffage et de climatisation. Cette opération d'envergure a nécessité de délocaliser plus de la moitié des effectifs pendant quatre mois tout en réorganisant les espaces de travail sur site. 54 agents se sont installés dans l'un des trois espaces loués et réaménagés en conséquence : un espace de coworking à Trélazé et deux sites à proximité du Siéml. Les actions mises en œuvre pour conserver de bonnes conditions de travail et une bonne ambiance ont permis de maintenir la cohésion des équipes. Le Siéml dispose désormais d'un système de chauffage plus efficient avec une chaufferie bois opérationnelle pour l'hiver 2023.



26 janv. 2023 | Signature de la convention Trame sombre avec le



4 mai 2023 | Inauguration de la station bioGNV de La Pommeraye



21 juin 2023 | Inauguration de la 200e borne de recharge à Morannes





fév.-sept. 2023 | Travaux et installation de la chaufferie bois granulés du Siéml



2 fév. 2023 | Réunion Echobat



8 nov. 2023 | Réunion territoriale



29 nov. 2023 | Réunion Lum'ACTEE de la FNCCR



12 déc. 2023 | Réunion des membres du comité syndical



Projets transversaux pour la mandature 2020-2026

Vers un syndicat responsable

Le Siéml a engagé depuis le début du mandat deux projets transversaux visant à accompagner le développement de notre structure et de notre activité : le projet de labellisation RSO Lucie 26000 d'une part, ainsi que le projet de renforcement de la territorialisation de la gouvernance, des services opérationnels et des politiques publiques d'autre part, ceci afin de conforter encore davantage la proximité du syndicat avec ses adhérents.

Deux projets qui s'intègrent dans la feuille de route stratégique du syndicat

Depuis le début du mandat, le Siéml s'est engagé dans deux projets transversaux de responsabilité sociétale des organisations (RSO) et de renforcement de la territorialisation du syndicat. L'occasion de revenir sur quelques actions marquantes de cette année 2023.

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Obtention officielle de la labellisation Lucie 26 000 le 20 janvier 2023.
- Conventions de mécénat avec Électriciens sans frontières.
- Redynamisation des réunions de coordination et du management intermédiaire.
- Organisation d'ateliers pédagogiques sur les enjeux énergie-climat à destination d'un collège.
- Mise en place d'une enquête sur la qualité de vie au travail.
- Rédaction d'un plan de sobriété énergétique à l'échelle du syndicat.

RENFORCER LA TERRITORIALISATION DU SYNDICAT

- Création d'une fonction d'assistance aux élu-es.
- Redynamisation des réunions territoriales avec un format plus participatif.
- Conventions d'expérimentation « évolution des modes de vie » avec deux EPCI pilotes et le collège des transitions sociétales.

11

engagements réalisés sur les 43 pris dans le plan de progrès triennal RSO

3

axes de travail pour le projet de territorialisation : gouvernance, services et politiques

L'INFO EN +

LE COLLÈGE DES TRANSITIONS SOCIÉTALES

Depuis 2021, le Siéml s'engage aux côtés de nombreux acteurs publics et privés dans le programme de recherche-action « transition énergétique et sociétale » du collège. L'objectif principal est d'accélérer les transitions en Pays de la Loire et de créer de nouveaux dispositifs de coopération entre les porteurs de projets, les acteurs publics et privés, les partenaires locaux et les citoyens.

Le comité syndical

LES MEMBRES DU BUREAU AU 31 DÉCEMBRE 2023

Président	Vice-présidents	
 <p>Jean-Luc DAVY Anjou Loir et Sarthe</p>	 <p>Jacques-Olivier MARTIN ALM Communication</p>	 <p>Denis RAIMBAULT Mauges Efficacité énergétique et MDE</p>
 <p>Franck POQUIN ALM Éclairage public et territoire connecté</p>	 <p>Jean-Michel MARY Mauges Travaux et infrastructures électriques</p>	 <p>Joëlle POUDRÉ Choletais Projet de territorialisation</p>
 <p>Sylvie SOURISSEAU Loire Layon Aubance Projet de certification qualité</p>	 <p>Christophe POT Baugeois Vallée Concessions électriques et gazières</p>	 <p>David GEORGET Vallées du Haut-Anjou Énergies renouvelables</p>
 <p>Frédéric PAVAGEAU Choletais Ressources humaines et moyens généraux</p>	 <p>Éric TOURON Saumurois Finances et contrôle de gestion</p>	 <p>Gilles TALLUUAU Saumur Val de Loire PCRS, géomatique, SIG et géodata</p>
 <p>Denis CHIMIER ALM Planification et prospective énergétique</p>	 <p>Thierry TASTARD ALM Mobilité durable et carburants alternatifs</p>	

LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

→ Angers Loire Métropole

Louis-Luc Bellard, Robert Biagi, Daniel Bourgeois, Denis Chimier, Robert Desœuvre, Guy Duperray, Jérémy Girault, Éric Godin, Yann Guegan, Arnaud Hie, Jacques-Olivier Martin, Gérard Moisan, Jean-François Raimbault, Philippe Reverdy, Franck Poquin, Thierry Tastard, Didier You

→ Anjou Bleu

Dominique Lardeux, Yves Mary

→ Anjou Loir et Sarthe

Jean-Luc Davy, Delphine Stroesser

→ Baugeois Vallée

Adrien Denis, Christophe Pot

→ Choletais

Christine Decaëns, Dominique Hervé, Annick Jeanneteau, Alain Morinière, Frédéric Pavageau, Joëlle Poudré

→ Loire Layon Aubance

Pierre Brosselier, Priscille Guillet, Sylvie Sourisseau

→ Les Mauges

Jacques Bigeard, Patrice Grenouilleau, Jean-Michel Mary, Paul Nerrière, Denis Raimbault, Bruno Rochard et Teddy Tramier

→ Saumur Val de Loire

David Bernaudeau, Éric Mousserion, Dominique Pontoire, Gilles Talluau, Éric Touron

→ Vallées du Haut-Anjou

David Georget, Virginie Guichard

HOMMAGE À HUBERT BOULTOUREAU



Hubert Boultoureau nous a quittés le 23 mai 2023. Maire délégué de Bourg-d'Iré, il était membre du comité syndical et du Bureau. Les élus et agents ont exprimé leur sympathie et leur reconnaissance envers cet élu, dont la personnalité était si attachante. Sa bonhomie légendaire enjolivait véritablement les débats au sein de nos instances.

ZOOM SUR

ÉLECTION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ SYNDICAL

Dominique Lardeux, représentant Siéml d'Anjou Bleu communauté, a été désigné délégué titulaire par le collège électoral de l'Anjou Bleu le 9 décembre. Il occupe le siège laissé vacant après le décès d'Hubert Boultoureau.

Liste des délégués et des représentants (titulaires et suppléants) sur www.sieml.fr/les-elus

SOLIDARITÉ SYRIE ET TURQUIE

Le comité syndical a voté deux aides financières de 5000 € chacune pour soutenir les actions engagées par Électriciens sans frontières à la suite des séismes survenus en Turquie et en Syrie le 6 février et au Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023. L'ONG vient en appui pour répondre aux besoins en énergie et en chauffage des populations sinistrées.

202

représentants titulaires des communes et intercommunalités, répartis dans 9 collèges électoraux pour élire leurs délégués

54

délégués titulaires (et leurs suppléants) au comité syndical

5

comités syndicaux par an, 9 réunions du Bureau et 8 réunions des commissions thématiques

103

délibérations

18

réunions territoriales soit 2 réunions par an dans chaque collège électoral

Gérer Le service PUBLIC DE La DISTRIBUTION D'énergie

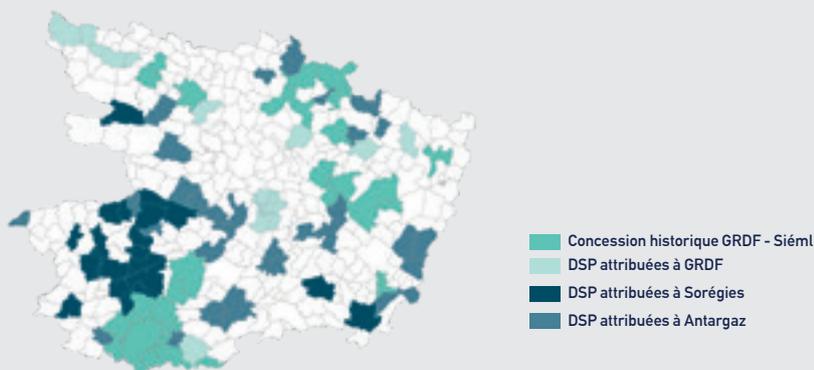
Les concessions gazières

Le Siéml possède la compétence optionnelle d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz (AODG). Dans ce cadre, le syndicat contrôle la bonne application des dispositions des cahiers des charges de concession et participe activement au développement de projets d'écosystèmes gaziers innovants sur les territoires.

Depuis fin 2022, le nouveau traité concessif signé avec GRDF sur le périmètre historique du syndicat définit également un ensemble d'engagements d'investissements en matière de fiabilisation et modernisation des ouvrages et de transition écologique des territoires.

Des concessions gazières dynamiques

- Première année d'application du nouveau traité historique Siéml-GRDF dont l'objectif ambitieux est d'atteindre 100 % de gaz renouvelable dans nos canalisations d'ici 2050, grâce à un développement du biogaz et une baisse conjointe des consommations de gaz de 40 % à l'échelle du territoire concédé.
- Mise en œuvre des premières actions de la convention de partenariat Siéml-GRDF pour la transition énergétique des territoires : biodéchets, pyrogazéification, bilan carbone de la concession.
- Soutien au développement de divers écosystèmes gaziers locaux : dorsale biogazière des Mauges, projet d'économie circulaire de Lasse (Noyant-Villages), écosystème du Douessin, dorsale biogazière sur les Vallées du Haut-Anjou.



Carte des communes en concession gaz avec le Siéml par concessionnaire / décembre 2023

23

concessions gazières concédées par le Siéml à GRDF (9), Sorégies (6) et Antargaz (8)

94

communes ou communes déléguées desservies en gaz

1 264

km de réseaux

35 982

clients, dont 34 948 raccordés au réseau gaz naturel et 1 034 raccordés au réseau gaz propane

15

sites d'injection de biométhane en service

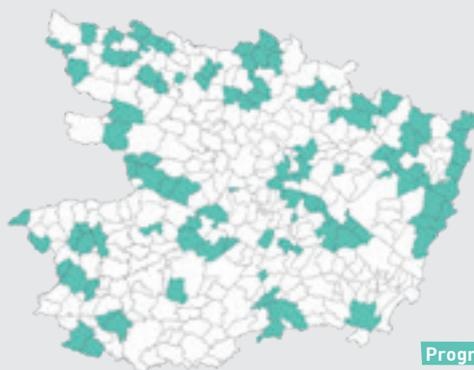
La concession électrique

En sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le Siéml s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires Enedis et EDF dans le cadre du contrat de concession départemental. Il suit également les engagements contractuels d'investissements du gestionnaire de réseau pour la fiabilisation et la sécurisation du patrimoine concédé.

Programmes pluriannuels d'investissement

- Bilan du programme pluriannuel 2020-2023 : l'engagement financier du concessionnaire Enedis ainsi que les objectifs chiffrés de quantités d'ouvrages à renouveler, moderniser, renforcer ou construire sur la période, ont été atteints.
- Actualisation du diagnostic technique de la concession départementale : les investissements réalisés dans le cadre de ce programme concourent effectivement à la fiabilisation générale des réseaux de distribution puisque les principaux indicateurs « qualité » sont en amélioration continue depuis plusieurs années.
- Identification des nouvelles zones prioritaires d'investissements pour la période 2024-2027 : à critères de définition constants, 22 % de communes prioritaires en moins par rapport à la période 2020-2023, et plus aucune commune avec plus de 100 clients mal alimentés sur le département.
- Définition des engagements et ambitions d'investissements 2024-2027 (cf. tableau ci-dessous).

Investissements	Engagement 2020-2023	Réalisé 2020-2023	Engagement 2024-2027
Investissements pour la performance du réseau			
Climatique-sécurisation	1 575 k€	1 959 k€	2 760 k€
Modernisation des réseaux	7 175 k€	7 211 k€	8 040 k€
Investissements motivés par des exigences environnementales et contraintes externes			
Sécurité et obligations réglementaires	650 k€	365 k€	200 k€
TOTAL	9 400 k€	9 535 k€	11 000 k€



Carte des communes prioritaires
Programme pluriannuel d'investissement
Enedis-Siéml 2024-2027

ZOOM SUR

2023, ANNÉE D'INVENTAIRE POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE

Cet exercice bisannuel permet à la Direction générale de l'énergie et du climat (DGE) de collecter les données utiles afin de déterminer les besoins en financement pour la répartition annuelle des aides du CAS-Facé, le compte d'affectation spéciale pour le financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale. La compilation doit être réalisée de manière concertée par le concessionnaire Enedis et l'autorité concédante sur plusieurs thématiques : nombre de communes en régime urbain et en régime rural, longueur des réseaux, nombre de points de livraison, nombre de départs en contrainte, nombre de clients mal alimentés... En 2023, le Siéml a ainsi pu prétendre à une dotation Facé de 8,8 M€.

23 214
km de réseau
haute et basse tension

466 697
usagers (+ 1,25 % par rapport à 2022)

15 256
installations de production
(+ 25 % par rapport à 2022)

22,4
% soit le taux théorique
d'auto-production EnR

78
minutes soit le temps moyen de coupure
par an et par usager de la concession,
hors incident exceptionnel

Maîtriser La Dépense Énergétique

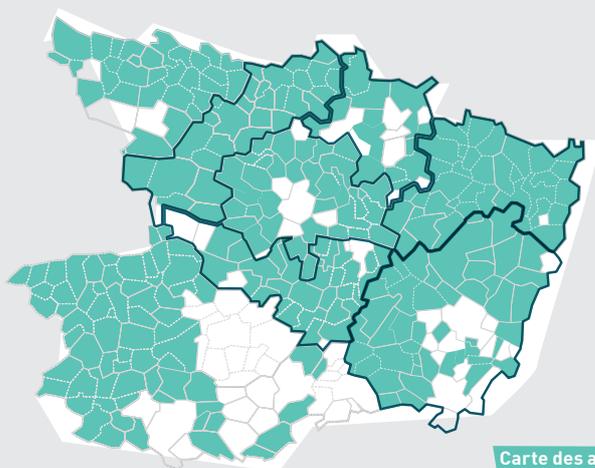
Avec le conseil en énergie et les groupements d'achat

La performance énergétique des bâtiments publics est au cœur de la démarche des collectivités pour réduire leurs consommations énergétiques. Elles peuvent s'appuyer sur l'expertise des conseillers en énergie du Siéml et bénéficier d'un panel d'aides financières. En 2023, le service de conseil en énergie continue de se structurer en ce sens. Le Siéml a par ailleurs renouvelé la convention collective d'adhésion aux groupements d'achats de gaz naturel et d'électricité, attribué un marché de gaz naturel pour une période de trois ans et un marché d'électricité pour une période de deux ans, et ce dans un contexte énergétique toujours tendu.

Le conseil en énergie

POURSUITE DE LA STRUCTURATION DU SERVICE

- Une augmentation constante du nombre d'adhésions pour un accompagnement direct de la commune ou un travail en complémentarité avec les experts en énergie de la collectivité.
- Création d'une mission de coordination du conseil en énergie et redécoupage des secteurs géographiques des 8 conseillers en énergie pour accompagner plus de 120 collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics et la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.



Carte des adhésions
décembre 2023

56

audits énergétiques
et 13 études de faisabilité

39

nouvelles conventions
(ou renouvellements)

ZOOM SUR

LE BOIS DANS TOUS SES ÉTATS ANIMATION D'ATELIERS-VISITES

En octobre, dans le cadre d'une journée organisée par le Pays de l'Anjou bleu, Anjou Bleu communauté et les Vallées du Haut-Anjou, le Siéml a animé deux ateliers-visites sur le bois-énergie et plus particulièrement sur les chaufferies à bois granulés et à bois déchiquetés, l'un à Juvardeil, le second à Angrie.

Programme BEE 2030 et mesures du plan d'urgence pérennisées

→ Diminution du nombre de dossiers déposés pour le financement de travaux d'efficacité énergétique dans le bâti public avec toutefois une forte hausse en perspective pour le début d'année 2024.

→ Pérennisation des actions mises en œuvre dans le cadre du plan d'urgence 2022 pour limiter l'impact du coût élevé de l'énergie sur la facture des collectivités (cf. ci-contre).

INFO EN +

→ Forte sollicitation de l'aide à l'installation et à l'amélioration de systèmes de régulation de bâtiments publics (chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation) par les collectivités souhaitant réguler leurs usages et dépenses énergétiques avec un retour sur investissement rapide.

- 106 dossiers financés (52 communes et 2 EPCI).

- dont 12 dossiers de GTB avec un plafond d'aide de 10000 € par installation.

- 860 000 € de travaux engagés et financés à hauteur de 440000 € par le Siéml : jusqu'à 75 % du coût de l'installation pris en charge et un taux moyen de 50 % par dossier.

CAP SUR 2024

Le comité syndical devra se prononcer sur une refonte du dispositif de soutien financier pour harmoniser les aides, les rendre plus lisibles et répondre parfaitement aux besoins des territoires. Les rénovations globales et performantes des bâtiments publics bénéficieraient d'une aide plus conséquente.

Groupements d'achat d'énergie et stratégie d'achat

Le Siéml, coordinateur du plus important groupement d'achat d'énergie en Maine-et-Loire

COORDINATION DU GROUPEMENT D'ACHAT

→ Adoption d'une nouvelle convention constitutive de groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat de fourniture d'énergie (gaz et électricité).

→ Préparation et lancement de 2 accords cadre et 2 marchés subséquents :

1 Marché de gaz naturel 2024-2026 (94 membres) : attribution du lot « Sorégies » à Alterna et du lot « GRDF » à Gaz de Bordeaux.

2 Marché d'électricité 2024-2025 (236 membres) : attribution à Octopus du lot 1 (de 0 à 250 kVA avec un approvisionnement sur les marchés de gros de l'électricité) et du lot 2 (haute valeur environnementale avec un approvisionnement auprès des producteurs d'électricité renouvelable).

→ Organisation de webinaires sur les marchés de l'énergie, les mesures d'aides gouvernementales, les échéances des futurs marchés et les modalités de bascule de 11 000 points de comptage vers les nouveaux fournisseurs d'énergie au 1^{er} janvier 2024.

15

dossiers BEE 2030 instruits pour un montant de 530 k€

106

dossiers pour l'installation de systèmes de régulation et de GTB

7

dossiers d'études concernant des bâtiments atypiques

6

dossiers d'actions de sensibilisation (cf. ci-dessous)

ZOOM SUR

BÂTIMENTS PUBLICS PLUS ÉCONOMES : LES ÉCOLES AU DÉFI !

En 2023, six collectivités ont bénéficié d'un accompagnement financier (60 % du montant) et technique pour mettre en place un défi « Class'énergie » dans un ou plusieurs établissements scolaires. Ce dispositif, animé par l'association Alisée, fédère les écoliers, les équipes éducatives et les agents techniques occupants et gestionnaires de l'école autour d'un objectif commun et concret : réduire la consommation énergétique de 8 % en moyenne sur l'année !

INFO EN PLUS

CRISE ÉNERGÉTIQUE ET AIDES GOUVERNEMENTALES

Le Siéml, interface entre les collectivités et EDF, a centralisé les déclarations sur l'honneur de ces dernières, pour faciliter la mise en œuvre du bouclier tarifaire et du mécanisme de l'amortisseur, deux aides gouvernementales pour protéger les collectivités face à la hausse des tarifs de l'énergie.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Expérimenter, coopérer et faciliter

Chaleur renouvelable, éolien, solaire, biogaz...

Au travers d'accompagnements clé en main ou d'aides financières ciblées, d'une participation active aux réseaux d'acteurs régionaux ou locaux, d'une coopération efficace avec les partenaires ou encore de la mise à disposition d'outils mutualisés, le Siéml expérimente et favorise le développement des systèmes de production d'énergies renouvelables avec l'ensemble des acteurs du territoire. Un rôle qui a pris toute sa dimension en 2023 au travers de l'accompagnement des communes dans la définition de leurs zones d'accélération des EnR.

Loi d'accélération des énergies renouvelables : le Siéml force de proposition

La loi d'accélération de la production des EnR du 10 mars 2023, dite loi APER, donne un rôle central aux communes dans l'effort de planification des énergies renouvelables. Elles avaient jusqu'à fin 2023 pour identifier sur leur territoire des zones propices à l'implantation de sites de production. Le Siéml a joué pleinement son rôle de facilitateur et de conseil auprès des territoires.

- Coordination avec les intercommunalités et mobilisation du service planification et du service géomatique du Siéml pour fournir aux communes des données sur le potentiel de leur territoire.
- Organisation de réunions méthodologiques au sein de chaque intercommunalité, de webinaires d'acculturation sur les enjeux de l'éolien et du photovoltaïque et d'ateliers de travail selon les besoins.
- Intégration au SIG des données remontées par les collectivités – hors ALM – sur les quatre principales filières (chaleur renouvelable, gaz renouvelable, éolien et photovoltaïque), afin de disposer d'une cartographie à l'échelle intercommunale et faciliter les étapes de concertation.

À NOTER

- Une très forte participation des collectivités de Maine-et-Loire dès la fin 2023.

INFO EN +

COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE

Le Siéml a intégré le collège des représentants des départements, des communes et des EPCI du CRE. Ce comité favorise la concertation sur les questions régionales relatives à l'énergie ; il est particulièrement actif dans le cadre de la définition des zones d'accélération des EnR issues de la loi APER.

RÉSEAU DES GÉNÉRATEURS

Recrutement d'une conseillère photovoltaïque et éolien dans le cadre du réseau régional Les Générateurs et son déploiement à l'échelle du Maine-et-Loire. Ce réseau de conseillers accompagne les communes dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. 60 collectivités en ont bénéficié en 2023.

Énergies citoyennes



APPEL À PROJETS POLLINISER

→ Deux dossiers lauréats sur les Vallées du Haut-Anjou et Anjou Bleu communauté avec une participation du Siéml à hauteur de 11 400 €. Objectif : faire émerger un collectif de citoyens autour de projets d'énergies renouvelables sur leur territoire.

CHARTRE POUR DES PROJETS D'ENR À GOUVERNANCE LOCALE

→ Signature le 11 avril d'une charte, co-animée par l'association RECIT, le Siéml et le Département de Maine-et-Loire, par 13 acteurs publics, 12 acteurs privés et 15 acteurs associatifs en vue de faciliter leur coopération.

→ Un engagement sur des principes fondamentaux au service de la coopération, du déploiement des EnR, de l'implication citoyenne et du partage local de la valeur ajoutée.

Le Solaire en Anjou



→ Pour le grand public, réalisation par l'association Alisée d'une trentaine d'animations réunissant 600 participants et tenue de 217 rendez-vous personnalisés.

→ Organisation d'un atelier de co-construction réunissant le Siéml, Alisée et les 8 territoires engagés pour dresser un bilan et réfléchir aux actions permettant de toucher des publics a priori éloignés des projets solaires.

Accompagnement clé en main pour les projets de chaleur renouvelable

→ Deux techniciens chaleur renouvelable chargés des projets pour le compte des communes, des études de conception à la maintenance, en passant par le suivi des travaux.

COMPÉTENCE RÉSEAU DE CHALEUR

→ Transfert de la compétence réseau de chaleur par Saint-Georges-sur-Loire et Orée-d'Anjou, portant à quatre le nombre de communes accompagnées pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un réseau de chaleur.

COMPÉTENCE CHALEUR RENEUVELABLE

→ Transfert de la compétence chaleur renouvelable par les communes Rives-du-Loir-en-Anjou et Montrevault-sur-Èvre, portant à dix le nombre de communes accompagnées dans la conception de leur chaufferie bois.

→ Mise en service de six chaufferies bois exploitées par le Siéml.



CHAUFFERIE BOIS DU SIÉML

→ Véritable démonstrateur « chaleur renouvelable » pour les collectivités, la chaufferie du Siéml utilise des granulés bois certifiés et produits en Pays de la Loire.

Inauguration le 28 novembre 2023.

ZOOM SUR

AUGMENTATION DU CAPITAL D'ALTER ÉNERGIES

Le Siéml a contribué à l'augmentation du capital de la SEM Alter énergies, dont il détient 29,91 % des parts. Sa participation est passée de 2 M€ à plus de 3,79 M€ avec pour objectif de poursuivre la massification des énergies renouvelables grâce à un outil en capacité de porter des investissements importants.

CAP MÉTHA 49

L'expérimentation lancée auprès d'un collectif d'exploitants agricoles d'Erdre-en-Anjou permet de tester un dispositif complet de dialogue territorial. Objectifs : identifier les étapes clés d'un projet d'implantation et l'exploitation d'une unité et trouver les moyens de la sécuriser pour mieux accompagner les porteurs de projet. Le Siéml portera la phase de mise en œuvre des recommandations du cabinet d'étude.

PLATEFORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT (PTRE)

Le Siéml poursuit son accompagnement des EPCI pour une information de premier niveau et un conseil personnalisé en matière de rénovation énergétique de l'habitat.

COTER II

1

an d'avance dans l'atteinte des objectifs 2021-2023 de l'ADEME

19

installations de production d'EnR financées (12 biomasse, 7 géothermie) et 40 études de faisabilité

2

M€ de crédits engagés au titre du Fonds chaleur

DÉVELOPPER La MOBILITÉ ALTERNATIVE

Dans toutes ses composantes

Le Siéml poursuit en 2023 le pilotage de la stratégie de mix énergétique et de mobilité durable à l'échelle du département, ainsi que sa contribution à l'évolution des pratiques de mobilité. À la suite de l'adoption du schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, un premier appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès des collectivités. Le Siéml contribue également activement au déploiement du bioGNV en partenariat étroit avec les sociétés d'économie mixte (SEM).

Évolution des pratiques de mobilité



Vers des déplacements plus durables

APPEL À PROJETS MOBIPRO

→ Accompagnement des intercommunalités dans l'animation de leur territoire pour faire évoluer les pratiques de mobilité sur les zones d'activités.

→ 3 lauréats retenus : Baugeois Vallée, Loire Layon Aubance et Anjou Bleu communauté.

L'AUTOPARTAGE EN EXPÉRIMENTATION

→ Participation du Siéml, sur le territoire de Saumur Val de Loire, à l'expérimentation de la première flotte électrique d'autopartage en zone rurale dans le Maine-et-Loire : mise à disposition par le syndicat de ses bornes de recharge pour véhicules électriques.

ÉTUDES ET INFORMATIONS SUR LES PRATIQUES DE MOBILITÉ

→ Réalisation de deux études menées par des étudiants de l'ESAIP, école d'ingénieur de l'Avenir responsable à Angers : analyse des coûts d'utilisation de la flotte de véhicules du Siéml et plan mobilité des agents.

→ Organisation lors du Salon du véhicule électrique, des « Causeries », un nouvel espace d'échanges sur les nouvelles pratiques de mobilité.

INFO EN +

PARTICIPATION AU DÉFI MOBILITÉ RÉGIONAL

Vélo, train, bus ou covoiturage, 46 agents du Siéml, soit 57 % des effectifs, se sont mobilisés du 22 au 28 mai pour se déplacer en mode écomobilité ! 168 trajets ont été réalisés, pour une distance de 8 257 km parcourus, permettant d'économiser 1 489 kg de CO₂. Près de 50 % des trajets ont été réalisés entièrement ou en partie avec un mode de déplacement électrique. Le Siéml termine à la 4^e place dans le classement des établissements entre 20 et 99 salariés.

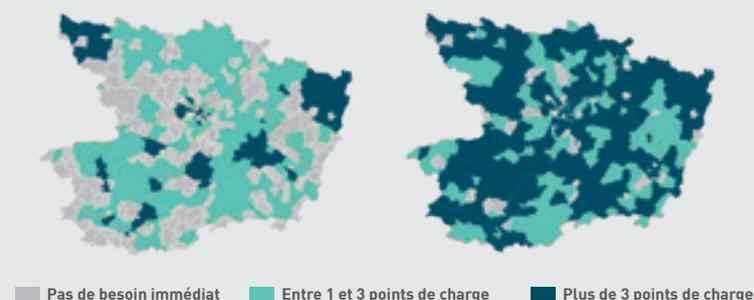


Mobilité électrique

SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (SDIRVE)

- Après une année d'état des lieux et de concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés, adoption du schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) par le comité syndical du 28 mars puis validation définitive le 12 décembre.
- 4 à 5 M€ d'investissement à horizon 2025, tous types de recharge et tous maîtres d'ouvrage confondus ; 13 à 17 M€ à horizon 2030 et 55 % du « reste à faire » par le Siéml (environ 90 points de charge), soit 500 k€/an jusqu'en 2025 (cf. cartes ci-dessous).
- Déploiement majoritairement sur la recharge résidentielle publique, par opposition aux bornes « de transit » et « de destination », a priori suffisamment développées sur le territoire.
- Lancement d'un appel en octobre auprès des communes et intercommunalités pour l'installation de bornes de recharge sous maîtrise d'ouvrage Siéml. Objectif : définir et construire le programme travaux du syndicat pour les années 2024 et 2025.

RESTE À FAIRE SIÉML (2025-2030)



Mobilité bioGNV

MOBILISATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

- Contribution à la promotion de la filière à l'échelle nationale et participation du Siéml à la mobilisation bioGNV à l'échelle de l'entente régionale (cf. page 23).
- Poursuite de l'élaboration d'un schéma directeur évolutif de stations d'avitaillement en bioGNV, grâce à un dialogue régulier avec les territoires concernés, les transporteurs, la Région, les exploitants privés, concessionnaires de réseau et l'ensemble des acteurs la filière. Objectifs : faciliter la transition énergétique des transporteurs, entreprises et collectivités, dans leur flotte de véhicules et établir un maillage cohérent, lisible et à des prix compétitifs.



INAUGURATION D'UNE STATION BIOGNV

La station bioGNV de La Pommeraye / Mauges-sur-Loire est inaugurée le 5 mai, c'est la quatrième en Maine-et-Loire.



86 279

charges enregistrées
en Maine-et-Loire soit + 28 %

2113

abonnés actifs soit + 34 %

ZOOM SUR

18 NOUVELLES BORNES FINANCIÉES PAR FRANCE RELANCE ET LE SIÉML

Un schéma de déploiement intermédiaire a porté le nombre de bornes à 214 (+ 18), pour un montant de travaux de 622 K€. Objectifs : densifier le réseau avec l'installation de 11 bornes rapides (50 kWh) et ajuster le maillage du département avec 7 bornes dites accélérées (22 kWh ou 24 kWh). Le Siéml a bénéficié d'une subvention de 267,5 K€ dans le cadre de France Relance « Transition énergétique et solutions innovantes » et du programme Facé.

VOITURES VENTOUSES : ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION

Pour lutter contre l'occupation abusive des bornes, optimiser leur utilisation et renforcer ainsi la satisfaction des usagers, le Siéml a fait évoluer les modalités de tarification de la recharge en septembre.

INFO EN +

ANIMATION D'UN ATELIER À BIO360 EXPO NANTES

Le 8 février, la responsable de projet en gaz renouvelable du Siéml a animé l'atelier « La mobilité bioGNV : état des lieux par les experts de la filière » lors du salon Bio360 dédié aux bioénergies et à la bioéconomie.

Parfaire Le réseau électrique

Les travaux sur les réseaux électriques

Le Siéml représentant des communes est propriétaire de 23 214 km de réseaux électriques basse et moyenne tension. Il établit et finance en grande partie des programmes de travaux visant à étendre et améliorer la qualité de ces réseaux et en assure la maîtrise d'ouvrage sur les communes rurales. Le syndicat réalise également des travaux sur le réseau d'éclairage public. Malgré le contexte de pénuries industrielles et de tensions inflationnistes, le Siéml a réalisé en 2023 près de 37 M€ HT de travaux au profit des territoires et est resté à l'écoute des entreprises attributaires de ses marchés.

Une maîtrise d'ouvrage proactive et complémentaire avec celle d'Enedis

- **RENFORCEMENT** : maîtrise d'ouvrage de la totalité des travaux de renforcements du réseau basse tension dans les communes « rurales ». Une année marquée par les difficultés d'approvisionnement des transformateurs électriques (cf. ci-contre).
- **EFFACEMENT** : maîtrise d'ouvrage de tous les travaux d'effacement de réseaux pour la distribution publique d'électricité sur le département avec 12,83 M€, soit une légère hausse de 0,74 M€.
- **EXTENSIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELS** : réalisation des travaux de raccordement dans le cadre d'extensions du réseau pour des constructions neuves ou des rénovations, des lotissements ou des zones d'activité. Une activité stable avec 5,78 M€ (5,72 M€ en 2023).
- **SÉCURISATION** : remplacement des fils nus, vétustes et plus vulnérables aux intempéries, par des câbles torsadés plus résistants (5,34 M€).

RACCORDEMENT ET ACCÈS AUX RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

L'article 29 de la loi APER a supprimé la contribution due par les collectivités en charge de l'urbanisme (CCU) pour la part de l'extension située hors terrain d'assiette. À la suite de l'ordonnance n°2023-816 d'octobre 2023 clarifiant ce point, le Siéml a adapté ses formulaires d'instruction des autorisations d'urbanismes afin que les communes puissent informer les pétitionnaires que les coûts d'extension leur incombent totalement à compter du 10 novembre 2023.

ZOOM SUR

MESURES D'AIDES AUX ENTREPRISES DE TRAVAUX

Les tensions sur le prix des matières premières et de l'énergie ont perduré en 2023. Après le plan d'urgence en 2022, le Siéml a pris trois nouvelles décisions pour soutenir les entreprises attributaires de ses marchés dès 2024 : la trimestrialisation de l'indexation des prix, l'adoption d'un index plus adapté pour le prix des enrobés et l'intégration de nouveaux prix au sein du bordereau liés aux fournitures et poses de postes transformateurs.

CAP SUR 2024

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme au moyen d'une plateforme commune entre le Siéml, Enedis et les communes (Plat'au).
Suivi cartographique des chantiers de travaux en temps réel.

DÉPLACEMENT D'UN POSTE DE TRANSFORMATION À COURCHAMPS

Un tassement de terrain occasionné par une cavité d'environ 46 m³ située sous un poste de transformation a conduit le Siéml à déplacer l'ouvrage qui s'affaissait dangereusement. Une étude géotechnique a permis d'identifier un nouvel emplacement pour ce poste de 400 kVA, à une cinquantaine de mètres de l'existant. La tranchée et les câbles HTA et BT ont été préparés en amont entre les deux postes afin que la bascule puisse s'étaler sur deux jours et sous coupure. L'injection de béton par forage dans la cavité consolidera durablement le terrain ; l'ancien poste sera repositionné sur un autre chantier. Coût total : 152 k€



147

opérations de renforcement pour 4,89 M€

406

opérations d'extension de réseau basse tension pour 5,78 M€, dont 240 extensions individuelles et 166 collectives

331

opérations d'extension du réseau éclairage public (3,49 M€)

87

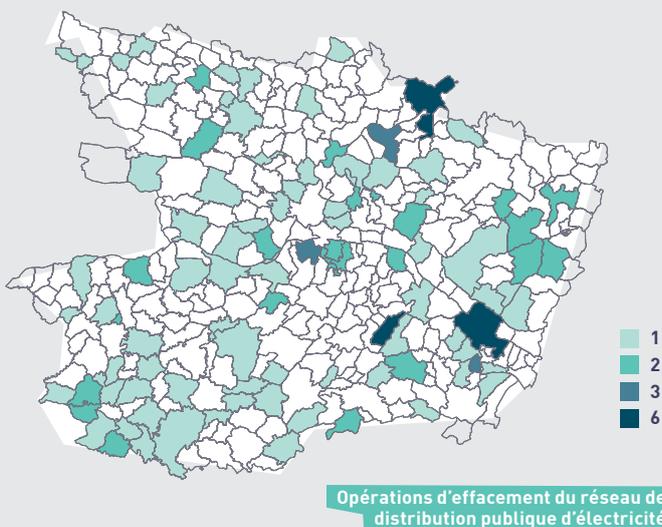
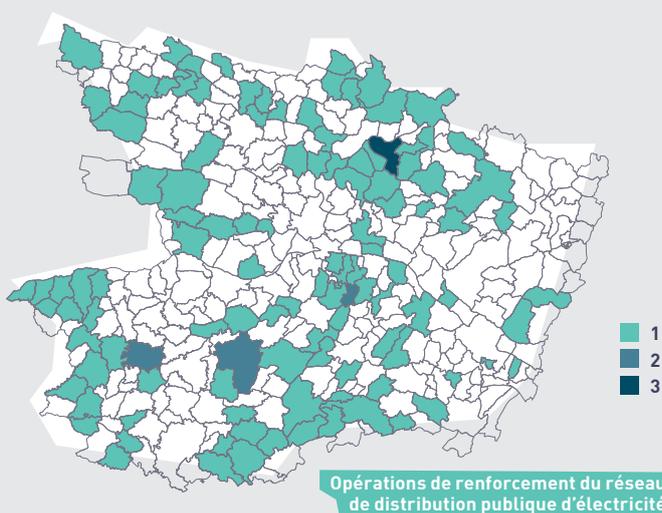
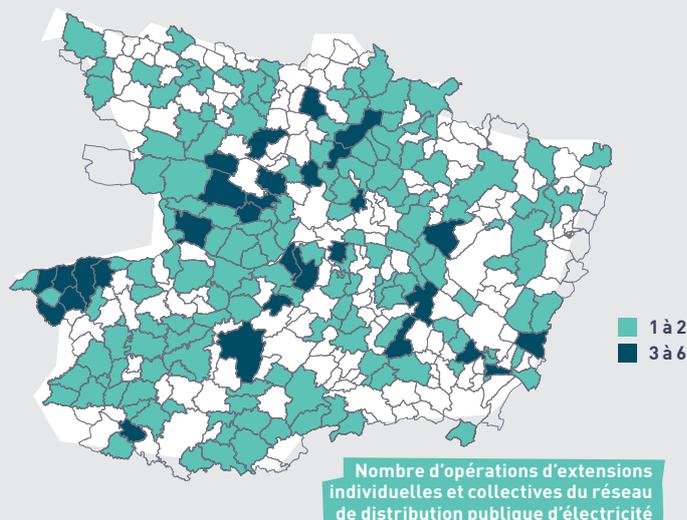
opérations de sécurisation pour 5,34 M€

172

opérations d'effacement de réseaux pour 13,57 M€ de travaux basse tension et éclairage public

51

opérations d'extension génie civil Télécom pour 0,63 M€



État des mandatements de travaux 2023 au 1^{er} janvier 2024.

Optimiser et piloter l'éclairage public

Un éclairage connecté, efficace et vertueux

En 2023, le Siéml s'est lancé dans un projet innovant : l'élaboration d'une trame sombre départementale pour tendre vers un éclairage public plus respectueux de la biodiversité. Les investissements se poursuivent pour les projets Territoire intelligent d'Angers Loire Métropole et Territoire connecté sur le reste du département (armoires connectées, antennes Lorawan et hyperviseur). 1 600 lanternes ont été renouvelées avec un financement du Fonds vert de 16 %.

Vers un éclairage public plus respectueux de la biodiversité

UNE TRAME SOMBRE DÉPARTEMENTALE

→ Signature le 26 janvier d'un partenariat entre la Siéml et le CPIE Loire Anjou pour réaliser une étude de trame sombre sur le département. Objectif : cartographier les milieux propices à la biodiversité nocturne et identifier les actions à mettre en œuvre sur les installations d'éclairage public pour préserver les espèces nocturnes.

→ Présentation le 8 décembre par le Siéml, le CPIE Loire Anjou et la LPO Anjou des résultats de l'étude menée tout au long de l'année 2023 :

- analyse sur le terrain des données de la faune nocturne (habitat et corridors de déplacement) et de l'éclairage public ;
- identification des zones de conflits entre le besoin d'éclairer et celui de préserver des espaces propices au cycle de vie de certaines espèces (chouettes, chauves-souris...).

→ Soutien financier du programme Lum'ACTEE de la FNCCR.

CAP SUR 2024

→ Présentation par le Siéml aux collectivités d'un plan d'actions en vue d'adapter les réseaux d'éclairage public existants ainsi que les horaires de fonctionnement.

ZOOM SUR

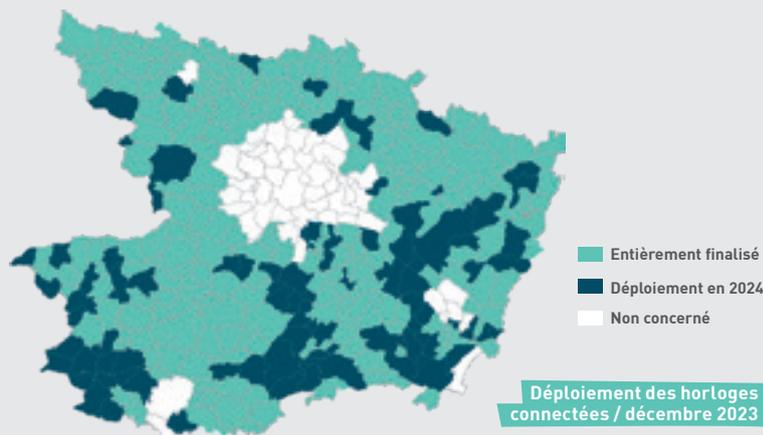
HÉLIPORTAGE D'UN MÂT D'ÉCLAIRAGE SUR UN STADE

La commune de Sèvremoine a sollicité le Siéml pour remplacer les projecteurs d'un stade avec l'objectif de réduire de 10 % la consommation annuelle d'énergie. La pose des mâts de 18 mètres équipés de 2 projecteurs Leds 1 500 W à basse consommation et piloté par smartphone, a été réalisée par hélicoptère : le pilote décolle pour récupérer un mât déjà équipé des projecteurs et de sangles d'attaches, puis le positionne à l'emplacement prévu et préparé. Il est guidé par un équipier au sol, tandis que deux techniciens prestataires du Siéml serrent les écrous. L'opération s'est déroulée en un temps record : environ 2 minutes par mât !

Éclairage public connecté, une réalité

OBJECTIF ATTEINT POUR LE DÉPLOIEMENT DES HORLOGES CONNECTÉES

- Accélération du déploiement des horloges connectées pour atteindre 2507 équipements posés en fin d'année, soit 80 % du parc, avec un objectif de 3000 horloges installées au premier trimestre 2024, pour un investissement global de 2,1 M€.
- Subvention France Relance de 500 k€ pour la totalité de l'opération.
- Sécurisation et mise aux normes des armoires de commande à distance pour un total de 282 k€.



PRÉPARATION D'UN RÉSEAU LORAWAN PRIVÉ

- Attribution en 2023 du marché de fourniture, pose et maintenance des infrastructures d'un réseau bas débit en vue de maîtriser toute la chaîne de valeur pour la communication avec les armoires d'éclairage public et dans la perspective d'un territoire connecté multi-usages.

DÉVELOPPEMENT DE L'HYPERVISEUR

- Développement de l'interface avec une application pour piloter l'allumage et l'extinction en mode on/off pour des sécurisations.

CAP SUR 2024

- Les communes bientôt aux commandes : élaboration d'une application mobile « Smilé Connect » permettant aux communes de forcer l'allumage et l'extinction de leur éclairage public en toute autonomie et sécurité.

Angers Loire Métropole et le Territoire intelligent

LA COOPÉRATION SE POURSUIT SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Poursuite du suivi opérationnel et du contrôle des études, des travaux et des factures par le Siéml pour la partie éclairage public du Territoire intelligent sous maîtrise d'ouvrage d'ALM.
- Supervision de travaux neufs et de travaux de rénovation sur l'ensemble de la communauté urbaine (hors ville d'Angers) et suivi de l'exploitation du parc de 30 809 points lumineux.

152

collectivités adhérentes

84 264

points lumineux, 3842 armoires, 6,9 MW de puissance installée, 10 GWh de consommation annuelle

1340

demandes de dépannage via le SIG, 715 réparations avec remplacement de lanternes, mâts ou armoires

1600

lanternes rénovées financées à hauteur de 16 % dans le cadre du Fonds vert, soit 1,5 M€ de travaux et 120 MWh de gain énergétique

13 416

déclarations de travaux ou d'intention de commencer les travaux

CAP SUR 2024

VERS UN NOUVEAU PRÉVENTIF

L'évolution des exigences réglementaires, les opportunités technologiques et les nouvelles pratiques d'allumage incitent le Siéml à adapter le contenu et la périodicité de sa maintenance préventive pour la rendre plus efficace. Une réflexion est en cours pour 2024.

2840

points lumineux rénovés pour atteindre 52 % du programme de rénovation sur ALM (hors Angers)

2

M€ d'interventions engagées pour la maintenance du parc

MUTUALISER La Gestion De La Donnée

Coordination du Plan corps de rue simplifié et développement du service SIG

Le Siéml poursuit son rôle d'accompagnement des territoires dans la gestion des données. En 2023, la phase d'acquisition du PCRS a été finalisée, il est désormais mis à jour en continue grâce à l'intégration des plans de récolement. Sur la base des données brutes du PCRS, le Siéml propose également un outil de visualisation des données. Dans le cadre de ses missions au bénéfice des collectivités ou en interne, notamment pour l'adressage, le service géomatique, continue à intégrer, construire et valoriser de nouvelles données au travers d'outils adaptés.

FINALISATION DES RÉALISATIONS DU PCRS VECTEUR ET DÉPLOIEMENT DES MISES À JOUR

- Renforcement de l'équipe par le recrutement une géomaticienne référente de la mise à jour du PCRS qui accompagne au quotidien les collectivités et les entreprises.
- Finalisation des acquisitions de données brutes et des numérisations du PCRS vecteur (plus de 6000 km de voirie).
- Participation active à la mise en place d'une charte graphique régionale à respecter dans l'élaboration des plans de récolement.

FIABILISATION DE LA MUTUALISATION DU SIG

- Mutualisation des outils, de la maintenance, de l'hébergement et des données.
- En interne, accompagnement des différents services du Siéml dans le déploiement des projets et connaissance du patrimoine (SDIRVE, EnR, diagnostic des postes de transformation...).
- Mise à disposition du websig aux collectivités partenaires (Vallées du Haut-Anjou, Anjou Bleu communauté, Baugeois Vallée et le Syndicat d'eau de l'Anjou) et mise en place de méthodologies métiers : réalisation d'atlas des zones économiques, groupe de travail portant sur l'observatoire du foncier...

UN NOUVEAU CONVENTIONNEMENT POUR L'ADRESSAGE

- Finalisation d'une prestation pour la commune de Mazé-Milon pour la réalisation de son adressage.
- Organisation auprès des communes d'une dizaine de formations à la méthodologie d'adressage et à l'outil Géopal et apport d'une dizaine d'aides techniques ponctuelles.

7200

km² de PCRS image
soit la totalité du département

6400

km de linéaire de voirie intégrés au PCRS
vecteur, soit la totalité du linéaire prévu

100

plans de récolement intégrés
soit l'équivalent de 59 km de voirie

5,5

M€ d'investissement et 1,49 M€
de subventions dont 0,9 M€ de la Région
et 0,6 M€ du FEDER



UNION EUROPÉENNE



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

coopération régionale

L'entente régionale : un acteur identifié et une voix qui porte

Instance de partage pour avancer ensemble, répondre à des problématiques communes, mais aussi adopter des outils mutualisés quand ils s'avèrent pertinents : voilà résumé l'esprit qui guide les réflexions et l'action des membres de Territoire d'énergie Pays de la Loire. En 2023 et sous l'impulsion de son président Raymond Charbonnier, les sujets de travail collectif n'ont pas manqué. L'entente est désormais un acteur identifié et une voix qui porte.

Les enjeux 2023

MOBILITÉ BIOGNV

- Défense de la filière bioGNV menacée par un projet de règlement européen sur le transport lourd (cf. ci-contre).
- Création d'un GT dédié à la filière bioGNV animé par le Siéml.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- Réunion des partenaires Ouest Charge le 20 janvier au Siéml avec les syndicats ligériens et les syndicats bretons.

LOI D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Saisine du ministère de la Transition énergétique et de la préfecture de Région sur les délais d'adoption des zones d'accélération des EnR jugés intenable.
- Mobilisation de l'entente se traduisant par la présence des quatre syndicats au sein du Comité régional de l'énergie (CRE), instance appelée à émettre des avis sur tous les sujets liés à l'énergie en Pays de la Loire.

CONTEXTE DE CRISE ÉNERGÉTIQUE

- Partage et échanges sur les répercussions locales de la crise énergétique : pénurie de matériel tels que les transformateurs, hausse des marchés travaux, hausse des prix de l'énergie...

ZOOM SUR

POIDS LOURDS ET CO₂ : UN LOBBYING INTENSE

La filière bioGNV promue par nos territoires est menacée par un projet de règlement européen sur les émissions de CO₂ du transport lourd (autocars, bus, camions). La défense de cette filière a fait l'objet d'une forte mobilisation des membres de l'entente. Objectif : faire en sorte que les émissions de CO₂ soit calculées non plus à la sortie du pot d'échappement (excluant de fait le bioGNV) mais en fonction du cycle de vie. À cet effet, les élus ont amplifié leur appel à mobilisation, lors du salon des maires de novembre 2023.

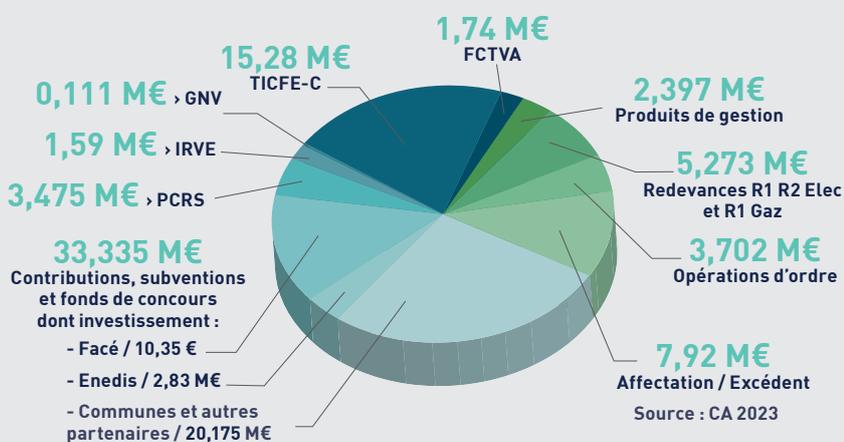


Ressources financières

Un résultat positif sans recours à l'emprunt

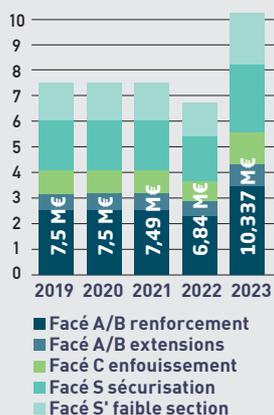
Le résultat de l'exercice 2023 est excédentaire de 11,89 M€. En baisse de 4 % par rapport à 2022, il a été obtenu sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'emprunt tout en conservant un haut niveau d'investissement. L'exercice a été marqué par l'entrée en vigueur de la réforme de l'ex-TCCFE, prévue par la loi de finances pour 2021. Autre fait marquant, la chambre régionale des comptes a rendu son rapport d'audit des comptes du syndicat de 2017 à 2022. La chambre a relevé des marges de manœuvre pour un engagement encore plus marqué dans la transition énergétique à condition de renforcer le pilotage budgétaire.

PRINCIPALES RECETTES



→ LES SUBVENTIONS DU FACÉ

Le fonds d'aides aux charges d'électrification soutient les travaux de renforcement, d'extension et certains travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.



L'INFO EN +

GESTION BUDGÉTAIRE EN AP/CP

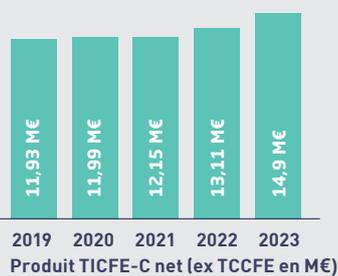
Le budget primitif pour 2023 a instauré le mécanisme des autorisations de programmes et des crédits de paiements (AP/CP). Cette technique permet d'engager la collectivité sur un montant global de travaux mais d'échelonner les paiements. Cette gestion apporte une vision pluriannuelle des investissements, optimise le niveau des inscriptions budgétaires et permet de mieux calibrer le recours à l'emprunt.

MIEUX CONTRÔLER POUR MIEUX PILOTER

Dans la perspective d'accélérer le contrôle interne, le Siéml a réalisé le diagnostic de sa maîtrise des risques comptables et budgétaires. En parallèle, pour affiner le pilotage financier et développer les outils et process associés, un poste de contrôleur de gestion a été créé.

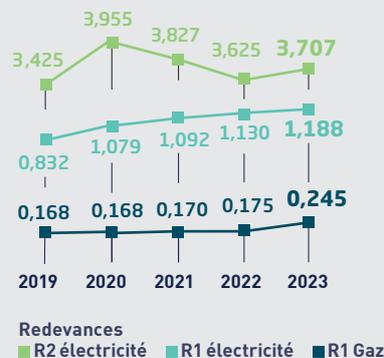
→ LA PART COMMUNALE DE LA TAXE INTÉRIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TICFE-C)

La centralisation de la fiscalité électrique, entrée en vigueur progressivement, produit tous ses effets à compter de 2023. La taxe est désormais perçue directement par l'État qui reverse mensuellement au Siéml la part qui lui revient. Le produit a augmenté de façon dynamique du fait de son indexation sur l'inflation et de la récupération de 1 % de frais de dossiers adossés au produit, auparavant perçus par les fournisseurs d'énergie, collecteurs de la taxe. Le Siéml a également bénéficié d'une régularisation de 700 k€ sur les années antérieures.



→ LES REDEVANCES DE CONCESSION

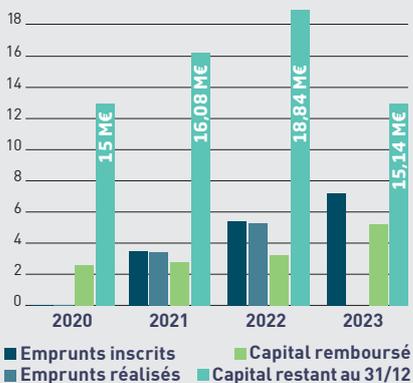
En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le Siéml perçoit les redevances R1 de fonctionnement pour la concession électrique et les concessions gaz ; R2 d'investissement pour la concession électrique.



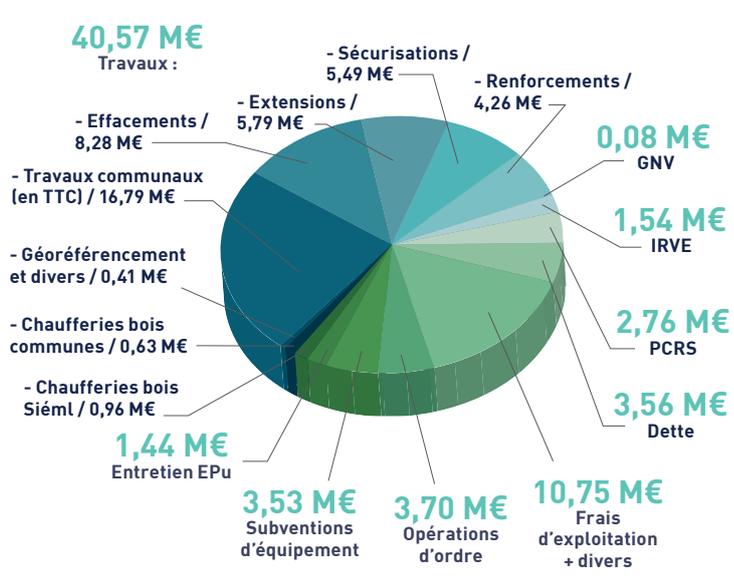
→ LA DETTE

Le stock de dette propre du Siéml au 31 décembre est de 17,25 M€. La capacité de désendettement est de 1,26 année (1,43 année en 2022). Le Siéml n'a pas réalisé de nouvel emprunt en 2023.

Emprunts Siéml (hors emprunts communaux)

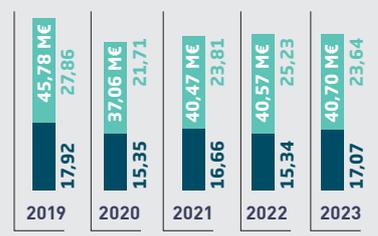


PRINCIPALES DÉPENSES



Source : CA 2023

→ LE VOLUME DES INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX



■ Réseaux éclairage public et génie civil télécommunication
■ Réseaux distribution publique d'électricité

L'ACTIVITÉ COMPTABLE

4 comptes de trésorerie distincts (budget principal, IRVE, GNV et PCRS)

6 300 mandats

3 533 titres de recettes



Ressources humaines

Modernisation et renforcement du service RH

2023 aura été une année de modernisation et de renforcement du service RH dans un contexte de recrutement toujours soutenu pour répondre aux besoins de structuration des services et à ceux des métiers émergents. Cette année, marquée par la montée en puissance du pilotage administratif et financier des ressources humaines, l'est aussi par une dynamisation du dialogue social grâce à la mise en place du comité social territorial.

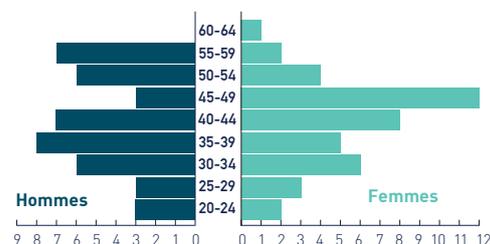
VERS LA TRANSFORMATION RH

- Recrutement d'une assistante RH en vue de renforcer le service et développer le pilotage administratif et financier.
- Acquisition d'un nouveau SIRH afin d'automatiser les traitements et de déconcentrer un certain nombre de tâches RH au sein des services.
- Conventonnement avec la Trésorerie pour un contrôle allégé de la paye.
- Dynamisation du dialogue social et coconstructions de nombreux projets RH grâce à la mise en place du comité social territorial (CST) en lieu et place de l'ancien comité technique :
 - finalisation de l'enquête sur les risques psycho-sociaux et la qualité de vie au travail ;
 - amélioration de la couverture du risque prévoyance des agents avec la mise en place d'une convention de participation pour une protection optimale ;
 - développement des formations en intra pour favoriser une culture professionnelle partagée et renforcer la cohésion de nos jeunes équipes.

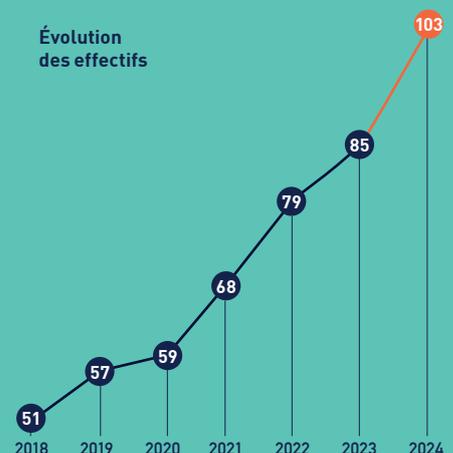
UN RYTHME DE RECRUTEMENTS TOUJOURS SOUTENU

- Pas moins de 19 nouveaux agents !
- 5 saisonniers, 2 stagiaires, 1 apprenti et 2 intérimaires pour compléter ponctuellement les équipes.
- 9 agents sur des emplois permanents : 1 assistante administrative et financière au pôle transition énergétique, 1 comptable, 1 assistante de direction, 2 chargés d'affaires éclairage public, 3 conseillers en énergie et 1 géomaticienne.

Pyramide des âges
Décembre 2023



Évolution
des effectifs



L'organigramme

au 31 décembre 2023

Jean-Luc DAVY président		
Valérie MOUTIER assistante de direction	Emmanuel CHARIL directeur général des services	Clémence MARIE chargée de mission contrôle, prospective et concertation

PÔLE RESSOURCES ET MOYENS

Élise TRICARD directrice générale adjointe	
ACCUEIL MOYENS GÉNÉRAUX	RSO
Nicolas PESOU gestionnaire	Marine GABORY chargée de mission
Coline GUICHAOUA assistante/standardiste	ACHATS, PATRIMOINE ET AFFAIRES JURIDIQUES
FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION	Solène BOURET responsable de service
Élise VIGILANT responsable de service	Alice OGER acheteuse publique
- chargé-e contrôle de gestion et du contrôle interne	Alexane RIGAUD gestionnaire achat et patrimoine
Bruno LEROUEIL gestionnaire budgétaire et comptable	Fanny SUZANNE assistante administrative
Céline GIRARD Ludivine GUILLEMINOT Carine MACÉ comptables	COMMUNICATION
RESSOURCES HUMAINES	Katell BOIVIN responsable de service
Valérie BRISSET gestionnaire carrière et paie	Céline GASTÉ chargée de communication et événementiels
Cécile VEYRET-LOGÉRIAS gestionnaire emploi et formation	Manuela HUOT-TERTRIN graphiste / community manager
Aurélien NAUDIN assistante RH	SYSTÈMES D'INFORMATION
ARCHIVAGE GESTION DOCUMENTAIRE	Christophe ROULEAU responsable de service
Agnès ARENDO archiviste	- technicien-ne SI

PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Éric TELLIEZ directeur général adjoint	
PLANIFICATION, INGÉNIERIE ET PROJETS	EXPERTISE BÂTIMENTS ET CHALEUR RENOUVELABLE
Ewen LAGADIC responsable de service	Clément CHEPTOU responsable de service
Nadia FRIKACH gestionnaire administrative et financière	
Sylvie BOURDEL assistante administrative et financière	
Christine BLESTEL responsable de projets mobilité durable	Pierre CORVAISIER Pierre USUREAU techniciens chaleur renouvelable
Élise CHARLEUX conseillère projets photovoltaïque et éolien	Camille CRÉTIÉNEAU Mathilda GRILLE Valentin KNOEPFFLER Mathias LEQUIT Cécile PORTIER Delphine RENAUD Yannick SIMON Emmanuel TESSIER conseiller-ères en énergie
Rachel GUILLOTEAU responsable de projet photovoltaïque	-
Gaëlle LORRIAUX responsable planification territoriale	-
-	-
responsable de projets en gaz renouvelable	-
-	-
stagiaire mobilité durable	-
IRVE	
Julien GÉRALD responsable de service	-
Laurent BARADEAU chargé d'affaires IRVE	-

PÔLE TECHNIQUE

Yvan CHARRIER directeur général adjoint		Annie BOISNEAU coordination administrative et financière	
INFRASTRUCTURES		ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TERRITOIRE CONNECTÉ	GÉOMATIQUE - PCRS
Dominique PÉNOT directeur des infrastructures		Yann GREUEZ responsable de service	Cristina FARCASIU responsable de service
Laurent BARADEAU adjoint au directeur	Catherine MARTEAU assistante de direction	-	Olivier HANRION géomaticien et adjoint à la responsable de service
-	-	assistante territoire intelligent	-
SECTEUR NORD / NORD-OUEST	SECTEUR CENTRE	Florian CESBRON Jérôme CHALUMEAU Olivier DENIAU Raoul MACÉ Hélène MARTIN chargés-e d'affaires	PCRS
Marc BÉNÉTREAU responsable de secteur	David RIGAUD responsable de secteur	Maxime MROUE responsable du projet territoire connecté	Thomas BARNABÉ Clémentine PERRINELLE géomaticien-nes
Coralie GAIGNARD assistante de secteur	Nathalie BIDEZ assistante de secteur	Nelson DENIS chargé d'affaires géoréfé- rencement des réseaux	SIG MUTUALISÉ
Evelyne DELETANG assistante remplaçante	Christophe GOYET Marie HUMEAU Clothilde SEGALD chargés-e d'affaires	Mehdi DRIDI technicien géomatique et cartographie	Simon BERTHOUMIEUX Gaëtan ZANGER géomaticien-nes
Jérôme LEPILLIET Jérôme MAUXION chargés d'affaires	-	Arthur STEPHAN-DURAND apprenti territoire connecté	-
SECTEUR SUD-OUEST	SECTEUR EST	-	-
Constance LEFÈVRE-VANACHTER responsable de secteur	Didier BRUAND responsable de secteur	-	-
Eva SCHWARZ assistante de secteur	Karine BRIDIER assistante de secteur	-	-
Théo DUBOIS David FONTAINE Yves LE BAIL chargés d'affaires	Sébastien MERCIER Eric POUPART Ewan ROZAY chargés d'affaires	-	-
Robyn DEPRETZ instructeur des autori- sations en urbanisme	-	-	-

13

emplois créés

88

agents

51 % femmes et 49 % hommes

80

emplois permanents

9

nouveaux agents
permanents recrutés

80,7

ETP rémunérés
vs. 71,9 % en 2022

57

% des effectifs
au sein de la filière technique

41,5

ans de moyenne d'âge

82

% des agents télétravaillent
régulièrement

72,1

% de taux de départ en formation

68

formations ont été suivies
(soit 264 jours stagiaires)

49

% des dépenses réelles
de fonctionnement du budget primitif
dédiées aux dépenses du personnel

Administration générale et communication

Croissance de l'activité et réorganisation dans un contexte d'éclatement géographique

En période de travaux sur le site du Syndicat, une partie des fonctions supports ont été fortement mobilisées pour maintenir de bonnes conditions de travail alors que les équipes étaient dispersées géographiquement. La croissance des activités du syndicat se poursuit également avec un impact fort sur les services ressources qui doivent amorcer une phase de structuration forte. La gestion des archives et la mise en conformité RGPD avancent à grands pas.

Adaptation et réactivité en période de croissance et de travaux

UNE GESTION TECHNIQUE SUR QUATRE SITES

→ Adaptation constante du service moyens généraux et du service informatique pour accompagner la réorganisation en période de travaux sur le site du syndicat :

- préparation de trois sites extérieurs pour accueillir 22 agents à Trélazé, 14 agents dans la zone industrielle Angers/Écouflant et 19 agents dans la zone de Beuzon à Écouflant (déménagement et réaménagement du matériel) ;
- réorganisation des circuits de courriers et de signatures en lien avec la direction générale.

→ En parallèle, hausse des sollicitations compte tenu du nombre croissant d'agents (aménagement d'un open space dédié à l'équipe grandissante des métiers de conseil en énergie par exemple).

AFFAIRES JURIDIQUES ET POLITIQUES D'ACHAT FORTEMENT MOBILISÉES EN 2023

→ Triplement du nombre de marchés publics supérieurs à 25 000 €HT entre 2022 et 2023.

→ Mise en place d'une véritable planification des achats dans un contexte d'augmentation considérable des projets, dans une logique de conseil et de sécurisation des procédures.

FOCUS

MARCHÉS À RETENIR

- Pose et maintenance de gateways LoRaWan.
- Acquisition d'un serveur Lorawan et de cartes SIM pour la transmission des données d'antennes.
- Plateforme data éclairage public (hyperviseur).
- Fournitures et acheminements de gaz naturel et d'électricité.
- Location de bureaux.
- Livraison de bois granulés pour les différentes chaufferies sous maîtrise d'ouvrage du Siéml.
- Étude de biodiversité des secteurs potentiels de développement de l'éolien.
- Déploiement d'un nouveau SIRH.
- Missions de maîtrise d'œuvre et de travaux pour la mise en place de chaufferies bois.
- Convention de participation prévoyance.

Archivage, gestion documentaire et RGPD

MISE EN CONFORMITÉ RGPD

- Désignation d'une nouvelle déléguée à la protection des données (DPO) en juin 2023.
- Lancement du chantier de mise à jour de la politique de protection des données, suivi de la rédaction de procédures et d'un audit de l'ensemble des sites web gérés par le Siéml.

ARCHIVAGE ET GESTION DOCUMENTAIRE

- Contrat de projet pour l'archivage numérique.
- Travail avec la Serda pour formaliser des procédures, créer une formation et sa documentation, rédiger une note de préconisations pour l'archivage électronique.
- Acquisition de logiciels pour dématérialiser intégralement les processus documentaires et engagement d'un travail sur la signature électronique.
- Fusion du magasin d'archives de l'étage et de celui du rez de chaussée en un seul magasin d'archives.

Communication

NOUVELLE ORGANISATION POUR PLUS D'EFFICIENCE

- Réunion de la totalité des activités de communication au sein du service communication avec le création d'un poste de responsable pour un renforcement du pilotage et de la coordination.

MAINTENIR LA COHÉSION EN PÉRIODE DE TRAVAUX

- Animation d'un fil de discussion « #Tousconnectés » et organisation d'une quinzaine d'actions de communication interne (ateliers jardinage, ruches, petit déj...) pour maintenir la cohésion et réunir ponctuellement les équipes dans un contexte d'éclatement géographique.

ÉVÉNEMENTIEL : PLUS D'INAUGURATIONS ET RÉFLEXIONS EN COURS

- Inaugurations de la 200^e borne de recharge installée en Maine-et-Loire le 21 juin et de la chaufferie bois du Siéml le 24 novembre en clôture du Forum départemental de l'énergie.
- Lancement à Angrie de la série d'inaugurations de cinq chaufferies bois mises en service au cours de l'hiver.
- Un Salon du véhicule électrique en demi-teinte malgré les nouveautés et une réflexion qui s'accélère sur un nouveau format mettant l'accent sur les essais de véhicules, en partenariat avec Electric Test Days.

NOUVEAUTÉS

- Lancement du nouvel intranet WeSmile en fin d'année.
- Lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'une bande dessinée retraçant l'histoire du Siéml, dans la perspective du centenaire en 2025.

4400

abonnés sur les 4 réseaux sociaux dont la moitié sur LinkedIn

18

parutions de publications régulières

3

présences sur des événements partenaires

6

traitements* ajoutés au registre des traitements

42

traitements renseignés et 40 complétés

79

% de conformité en nov. 2023 contre 63 % en octobre 2022

53

mètres linéaires d'archives éliminés

* toute opération portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, conservation, modification, utilisation, communication...)

L'INFO EN +

RÉALISATION DE DEUX VIDÉOS MÉTIERS

Les vidéos métiers répondent à un double enjeu : apporter davantage de visibilité et de lisibilité aux activités du syndicat tout en valorisant les agents et la diversité des métiers. En 2023, deux nouvelles vidéos ont été réalisées, la première sur le métier de chargé d'affaires et la seconde sur celui de géomaticienne.
→ www.youtube.com/fasieml49

FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE LE 24 NOVEMBRE

Plus de 150 élus et partenaires ont assisté à des tables rondes sur la précarité énergétique : rénovation des logements, aides et régulations pour agir sur la facture énergétique, mobilité durable et solidaire et, en filigrane, les politiques publiques à mener pour aider les ménages les plus précaires énergétiquement. Des débats parfois animés tant la précarité énergétique revêt des aspects et des réalités très variés.

Annexes

EXTENSIONS INDIVIDUELLES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		2	36 230,42 €	JAILLE-YVON (LA)		1	7 059,78 €
ANGRIE		2	10 112,48 €	JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	43,90 €
ANTOIGNÉ		1	43,90 €	LANDE-CHASLES (LA)		1	43,90 €
ARMAILLÉ		1	61 962,88 €	LION-D'ANGERS (LE)		3	47 743,63 €
BARACÉ		1	43,90 €	LOIRE-AUTHION	BAUNÉ	1	42 736,92 €
BEAUCOUZÉ		2	55 547,57 €		DAGUENIÈRE (LA)	1	32 427,34 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		2	60 952,25 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	3	6 905,97 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	2	8 915,17 €	LOURESSE-ROCHEMENIER		4	86 232,74 €
	BEAUPRÉAU	2	16 311,81 €	LYS-HAUT-LAYON	CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT (LES)	2	27 714,82 €
	GESTÉ	1	5 787,49 €	MARCÉ		1	15 762,90 €
	JALLAIS	1	9 843,21 €	MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	43,90 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	1	43,90 €		MARILLAIS	2	22 055,93 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	2	34 159,08 €		MESNIL-EN-VALLÉE	1	1 252,12 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	43,90 €		POMMERAYE (LA)	1	144 884,72 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	43,90 €		ST-FLORENT-LE-VIEIL	2	49 934,74 €
BÉCON-LES-GRANITS		3	9 229,27 €		ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	1	12 284,49 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	CHACÉ	1	43,90 €	MAULÉVRIER		2	87,80 €
	ST-CYR-EN-BOURG	3	96 474,60 €	MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	10 355,65 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	10 826,31 €	MÉNITRÉ (LA)		1	5 217,88 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	10 831,32 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		1	43,90 €
BRIOLLAY		3	1 472,21 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	43,90 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	CHEMELLIER	1	10 285,56 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	1	43,90 €
	VAUCHRÉTIEEN	1	43,90 €		FUILLET (LE)	1	351,22 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	43,90 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	2	87,80 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		4	129 612,42 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	43,90 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	43,90 €		MORANNES	2	77 645,45 €
CHAUFONDOS-SUR-LAYON		1	43,90 €	MOULIHERNE		1	43,90 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	43,90 €	MOZÉ-SUR-LOUET		3	35 472,74 €
CHEFFES		1	43,90 €	NOYANT-VILLAGES	AUVERSE	1	43,90 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	JUMELLIÈRE (LA)	1	30 483,58 €		BROC	1	43,90 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	43,90 €		GENNETEIL	1	43,90 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	12 127,52 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	2	36 549,71 €
	TOURLANDRY (LA)	2	87,80 €		POUANCÉ	1	43,90 €
CLÉRÉ-SUR-LAYON		1	43,90 €		ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	43,90 €
CORNILLÉ-LES-CAVES		1	14 955,68 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	3	131,70 €
COURCHAMPS		1	43,90 €		CHAMPTOCEAUX	3	13 185,19 €
DENÉE		3	1 267,13 €		DRAIN	3	131,70 €
DISTRÉ		3	34 087,93 €		LANDEMONT	6	30 483,59 €
DOUÉ-EN-ANJOU	CONCOURSON-SUR-LAYON	1	1 411,10 €		LIRÉ	3	10 888,78 €
	ST-GEORGES-SUR-LAYON	1	22 703,48 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	3	131,70 €
DURTAL		1	43,90 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	43,90 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÈZE (LA)	4	721,80 €		VARENNE (LA)	2	1 905,45 €
	VERN-D'ANJOU	2	36 824,37 €	PARNAY		2	49 730,03 €
ÉTRICHÉ		1	43,90 €	PLAINE (LA)		1	34 525,74 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	63 498,83 €	POSSONNIÈRE (LA)		2	23 300,28 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	2	87,80 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	1	75 499,47 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	3	21 143,19 €		VILLEVÊQUE	1	14 179,22 €
	GRÉZILLÉ	1	919,34 €	ROCHFORT-SUR-LOIRE		1	3 532,25 €
	ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES	1	16 702,22 €	ROMAGNE (LA)		5	237 151,79 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	10 792,64 €	SAVENNIÈRES		1	12 719,06 €
	THOUREIL (LE)	1	7 239,03 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	24 570,86 €
GREZ-NEUVILLE		4	164 220,95 €		BOURG-D'IRÉ (LE)	2	9 623,66 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	43,90 €		CHÂTELAIS	1	43,90 €
	CHAMPIGNÉ	3	12 688,88 €		MARANS	1	2 038,67 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	LÉZIGNÉ	1	2 429,45 €		NYOISEAU	1	43,90 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE		2	24 142,95 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	43,90 €
	FRESNE-SUR-LOIRE (LE)	1	43,90 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	9 184,10 €
	INGRANDES-SUR-LOIRE	3	43 409,10 €				

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	461,12 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	43,90 €
	RENAUDIÈRE (LA)	2	87,80 €
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	43,90 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	12 201,56 €
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	35 098,18 €
	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	2	87,80 €
	TILLIÈRES	2	71 824,68 €
ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		2	11 967,72 €
ST-SIGISMOND		1	3 178,41 €
ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	43,90 €
ST-GERMAIN-DES-PRÉS		1	61 620,06 €
ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-JEAN-DE-LINIÈRES	2	37 861,69 €
	ST-LÉGER-DES-BOIS	6	118 161,82 €
ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	43,90 €
ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	2 725,81 €
ST-PAUL-DU-BOIS		1	43,90 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
TERRANJOU	MARTIGNÉ-BRIAND	2	59 161,37 €
	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	922,23 €
TOUTLEMONDE		1	6 793,70 €
TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	16 781,09 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	43,90 €
	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	2	26 859,33 €
	VILLEMOSAN	1	43,90 €
VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	4	11 939,17 €
VARENNES-SUR-LOIRE		3	131,70 €
VERNANTES		1	34 756,64 €
VERRIE		1	24 460,85 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	1	43,90 €
VEZINS		2	87,80 €
YZERNAY		1	43,90 €
TOTAL		240	2 845 322 €

Extensions DU réseau Télécom

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	3 002,56 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	ST-CYR-EN-BOURG	1	16 026,43 €
CANTENAY-ÉPINARD		2	40 751,58 €
CHAMBELLAY		1	7 226,29 €
CHEFFES		1	6 073,77 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	10 705,66 €
CORZÉ		1	41 573,64 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	9 511,68 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	1	13 826,04 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	1 069,79 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	3 150,91 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	5 702,81 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	LÉZIGNÉ	1	18 588,10 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	30 478,39 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	1 447,92 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	24 435,96 €
MARCÉ		1	2 451,37 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	12 529,45 €
	ST-FLORENT-LE-VIEIL	2	11 221,43 €
MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	5 676,04 €
	MAZÉ	1	19 289,09 €
MONTREUIL-SUR-LOIR		1	3 710,50 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FUILET (LE)	1	17 501,86 €
	ST-PIERRE-MONTLIMART	1	13 373,47 €
MOZÉ-SUR-LOUET		1	8 652,64 €
NOYANT-VILLAGES	AUVERSE	1	5 599,91 €
NUAILLÉ		1	19 443,00 €
OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	26 954,25 €
	PREVIÈRE (LA)	1	5 635,21 €
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	1	24 101,16 €
	VILLEVÊQUE	1	6 604,64 €
SAUMUR		1	10 737,68 €
SÈVREMOINE	RENAUDIÈRE (LA)	1	2 569,97 €
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	87 611,90 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	3 904,44 €
SOULAIRES-ET-BOURG		1	31 964,44 €
ST-LAMBERT-LA-POThERIE		4	22 497,16 €
ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-LÉGER-DES-BOIS	1	6 557,40 €
TIERCÉ		2	19 457,41 €
TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	12 665,47 €
VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	2	4 757,81 €
VERNANTES		2	5 809,87 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	1	5 935,14 €
TOTAL		51	630 784 €

EXTENSIONS COLLECTIVES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGRIE		1	22 091,27 €	MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	20 716,57 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	43,90 €		MAZÉ	1	56 744,21 €
BEAUCOUZÉ		4	102 907,82 €	MÉNITRÉ (LA)		1	43,90 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	4	51 038,13 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		2	2 428,76 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	80 875,01 €	MONTREUIL-SUR-LOIR		2	113 961,64 €
	CHAPELLE-DU-GENÉT (LA)	1	43,90 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		2	3 656,57 €
	GESTÉ	1	11 389,18 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FUILET (LE)	1	34 327,72 €
	JALLAIS	1	43,90 €		ST-PIERRE-MONTLIMART	2	20 867,79 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	2	10 469,01 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	43,90 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	43,90 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		2	84,74 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	43,90 €	NOYANT-VILLAGES	AUVERSE	1	14 620,01 €
	RABLAY-SUR-LAYON	1	43,90 €	NUALLÉ		1	43 902,61 €
	THOUARCÉ	1	43,90 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	126 404,94 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	ST-CYR-EN-BOURG	1	46 720,56 €		PREVIÈRE (LA)	1	20 425,81 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	22 092,86 €	ORÉE-D'ANJOU	LANDEMONT	1	43,90 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	2	20 192,82 €		LIRÉ	1	43,90 €
BOUCHEMAINE		1	43,90 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	43,90 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	CHARCÉ-ST-ELLIER-SUR-AUBANCE	1	3 178,41 €		VARENNE (LA)	1	27 948,25 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	24 002,96 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		3	13 318,21 €
	VAUCHRÉTIEU	1	43,90 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	32 132,75 €
CANTENAY-ÉPINARD		3	180 708,98 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	3	99 693,96 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		2	87,80 €		VILLEVÊQUE	1	43,90 €
CHAMBELLAY		1	19 347,84 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		2	7 963,17 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		2	57 669,11 €	ROU-MARSON		1	43,90 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	43,90 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ	1	30 345,11 €
CHEFFES		1	12 857,66 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	43,90 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	72 834,56 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	43,90 €
	CHEMILLÉ	4	20 884,79 €		RENAUDIÈRE (LA)	1	7 567,03 €
	MELAY	1	26 522,30 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	179 272,82 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	2	87,80 €		ST-CRESPIN-SUR-MOINE	3	10 809,65 €
CORZÉ		1	118 466,11 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	51 528,53 €
DISTRÉ		1	43,90 €		ST-MACAIRE-EN-MAUGES	2	15 823,19 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	43 824,73 €		TILLIÈRES	1	2 038,67 €
ÉCOUFLANT		2	87,80 €	SOULAIRE-ET-BOURG		2	149 057,38 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	1	49 766,31 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	43,90 €
ÉTRICHÉ		1	43,90 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		5	72 330,93 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	4 440,50 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	16 060,56 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	4	54 902,58 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		6	61 109,83 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	12 029,61 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-JEAN-DE-LINIÈRES	1	11 427,44 €
	GENNES	1	10 881,93 €		ST-LÉGER-DES-BOIS	2	50 833,23 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	43,90 €	ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	43,90 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	LÉZIGNÉ	1	36 228,68 €	ST-PAUL-DU-BOIS		1	43,90 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	119 591,79 €	TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	14 827,78 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	3 120,05 €	TESSOUALLE (LA)		1	43,90 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	12 201,30 €	TIERCÉ		4	113 673,25 €
	BRAIN-SUR-L'AUTHION	2	12 988,62 €	TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	29 458,16 €
	CORNÉ	1	77 906,12 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	43,90 €
LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	43,90 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	9 539,43 €
MARCÉ		1	43,90 €	VARRAINS		2	30 806,44 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	2	8 408,82 €	VERNANTES		2	18 329,19 €
	POMMERAYE (LA)	1	3 317,58 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	2	23 326,14 €
	ST-FLORENT-LE-VIEIL	2	38 202,10 €		ST-SYLVAIN-D'ANJOU	1	43,90 €
	ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	2	87,80 €	VEZINS		3	439,02 €
	ST-LAURENT-DU-MOTTAY	2	87,80 €	YZERNAY		1	43,90 €
				TOTAL		166	2 931 661 €

Renforcements du réseau de Distribution Publique d'Électricité

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	43,90 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	1	43,90 €
BAUGÉ-EN-ANJOU		1	159 668,99 €		FUILET (LE)	1	15 900,19 €
	FOUGERÉ	1	171 945,43 €		PUISSET-DORÉ (LE)	1	5 284,24 €
	GUÉDÉNIU (LE)	1	49 420,69 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	43,90 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	7 025,63 €		MORANNES	1	43,90 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES		2	87,80 €	OMBRÉE-D'ANJOU		5	150 358,07 €
	ANDREZÉ	1	206 590,41 €		COMBRÉE	1	27 216,54 €
	GESTÉ	1	43,90 €		POUANCÉ	1	43,90 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON		1	10 172,76 €		ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	43,06 €
	FAVERAYE-MÂCHELLES	1	43,90 €		TREMBLAY (LE)	1	43,90 €
BOIS-D'ANJOU (LES)		1	41 691,95 €	ORÉE-D'ANJOU		5	201 726,59 €
	FONTAINE-GUÉRIN	1	17 061,96 €		BOUZILLÉ	1	132 325,11 €
BREILLE-LES-PINS (LA)		1	57 242,20 €		CHAMPTOCEAUX	1	9 263,44 €
BRIOLLAY		1	43,90 €		DRAIN	1	43,90 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE		2	1 462,96 €		LIRÉ	1	73 346,45 €
	CHARCÉ-ST-ELLIER-SUR-AUBANCE	1	27 780,17 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	107 531,70 €
	CHEMELLIER	1	19 698,98 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	43,90 €
	ST-RÉMY-LA-VARENNE	1	58 274,95 €		VARENNE (LA)	1	43,90 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	5 985,63 €	PARNAY		1	4 398,43 €
	VAUCHRÉTIEN	1	3 832,95 €	PLAINE (LA)		2	87,80 €
CHALLAIN-LA-POThERIE		1	14 935,14 €	POSSONNIÈRE (LA)		2	30 829,47 €
CHAMBELLAY		1	5 097,88 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU		1	4 783,59 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	19 581,02 €		SOUCELLES	1	6 787,38 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	74 843,94 €		VILLEVÊQUE	1	8 076,13 €
CHAPELLE-ST-LAUD (LA)		1	15 116,03 €	ROMAGNE (LA)		1	205 324,19 €
CHEFFES		1	12 740,02 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU		1	51 700,43 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		2	41 816,85 €		CHÂTELAIS	1	70 505,30 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	65 693,82 €		HÔTELLERIE-DE-FLÉE (L)	1	95 773,10 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	11 348,87 €		NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	307,32 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	69 371,04 €		NYOISEAU	1	43,90 €
	VALANJOU	1	43,90 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	43,00 €
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	1	43,90 €		ST-SAUVEUR-DE-FLÉE	1	43,90 €
CORZÉ		1	50 006,30 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		4	503 896,24 €
COURCHAMPS		2	10 676,80 €	SÈVREMOINE		4	212 698,57 €
DOUÉ-EN-ANJOU	CONCOURSON-SUR-LAYON	1	7 945,76 €		LONGERON (LE)	1	107 374,97 €
DURTAL		2	87,80 €		MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	43,90 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	1	17 616,05 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	43,90 €
FENEU		2	225 124,20 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	43,90 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)		1	43,90 €		TILLIÈRES	1	43,90 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	5 691,48 €	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	110 035,36 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	2 278,38 €	SOULAIRE-ET-BOURG		1	32 583,26 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	64 092,40 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	75 976,07 €
	CHAMPIGNÉ	1	25 152,79 €	ST-CLÉMENT-DES-LEVÉES		1	10 429,05 €
	CONTIGNÉ	1	109 883,26 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES		1	56 605,02 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	43,90 €		ST-JEAN-DE-LINIÈRES	1	32 187,94 €
LOIRE-AUTHION	BAUNÉ	1	8 851,90 €		ST-LÉGER-DES-BOIS	1	52 722,31 €
	BOHALLE (LA)	1	124 281,03 €	ST-MACAIRE-DU-BOIS		1	1 969,54 €
	BRAIN-SUR-L'AUTHION	1	2 073,27 €	ST-PAUL-DU-BOIS		1	43,90 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		2	26 181,23 €	TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	53 525,49 €
LYS-HAUT-LAYON		1	11 957,64 €	TOUTLEMONDE		1	43,90 €
	CERQUEUX-SUR-PASSAVANT	1	22 576,42 €	TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	1	4 167,37 €
	NUEIL-SUR-LAYON	1	34 033,65 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE		1	11 309,35 €
	TIGNÉ	1	9 447,43 €		CORNUAILLE (LA)	1	1 365,86 €
	TRÉMONT	1	60 614,76 €		VILLEMOSAN	1	43,90 €
MARCÉ		1	43,90 €	VAL-DU-LAYON		2	74 974,65 €
MAULÉVRIER		2	65 228,21 €		ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	43,90 €
MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	875,35 €	VARRAINS		1	9 812,48 €
MIRÉ		1	43,90 €	VAUDELNAY		1	43,90 €
MONTREUIL-SUR-LOIR		1	31 643,16 €	VEZINS		2	116 178,1 €
MONTREUIL-SUR-MAINE		2	135 941,32 €	YZERNAY		1	43,90 €
				TOTAL		147	4 891 488 €

sécurisation du réseau DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	GESTÉ	1	350.32 €	MÉNITRÉ (LA)		1	2 971.89 €
	JALLAIS	2	400 523.30 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	1	98 404.35 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	1	34 858.08 €		FUILET (LE)	3	1 335.73 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	CHARCÉ-ST-ELLIÉRIER-SUR-AUBANCE	1	38 090.61 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	2	45 601.26 €
	ST-RÉMY-LA-VARENNE	1	119 826.99 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	43 737.80 €
CERQUEUX		1	54 853.48 €	NOYANT-VILLAGES	BROC	1	20 975.90 €
CHAMBELLAY		1	59 691.08 €		CHIGNÉ	1	307.32 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	69 161.12 €		MEIGNÉ-LE-VICOMTE	1	43.00 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	18 228.87 €		NOYANT	1	43.00 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	43 052.78 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	39 402.14 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	94 650.43 €		COMBRÉE	1	31 481.96 €
	TOURLANDRY (LA)	1	33 406.78 €		GRUGÉ-L'HÔPITAL	1	51 325.22 €
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	1	307.32 €		NOËLLET	1	113 633.79 €
CORNILLÉ-LES-CAVES		1	125 622.09 €		PRÉVIÈRE (LA)	1	62 682.37 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)		1	204 722.07 €		ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	43 124.85 €
DOUÉ-EN-ANJOU	CONCOURSON-SUR-LAYON	1	47 996.16 €	ORÉE-D'ANJOU	LANDEMONT	1	134 642.37 €
	FORGES	1	50 622.34 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	53 577.22 €
	ST-GEORGES-SUR-LAYON	2	202 037.35 €	PARNAY		1	46 006.50 €
	VERCHERS-SUR-LAYON	1	206 585.47 €	PLAINE (LA)		1	51 282.93 €
DURTAL		3	351 173.14 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		2	38 890.96 €
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	2	134 861.92 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	54 998.71 €
	POUËZE (LA)	2	57 994.78 €		MARANS	1	656.86 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT	1	42 029.39 €		NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	17 200.76 €
	ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES	1	63 001.03 €		NYOISEAU	1	84 345.45 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	45 354.66 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	43 768.15 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CONTIGNÉ	1	100 297.76 €	SÈVREMOINE	TORFOU	1	70 516.56 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	HUILLÉ	2	63 202.06 €	SOMLOIRE		2	88 703.84 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	97 753.08 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		3	100 039.09 €
JAILLE-YVON (LA)		1	45 957.21 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	24 235.46 €
JARZÉ-VILLAGES	LUÉ-EN-BAUGEOIS	1	133 854.72 €	TESSOUALLE (LA)		1	25 320.21 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	65 784.68 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	196 913.35 €
LYS-HAUT-LAYON	CERQUEUX-SUR-PASSAVANT	1	20 778.52 €	VAL-DU-LAYON	ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ	1	13 448.27 €
	NUEIL-SUR-LAYON	1	65 066.63 €	VERNANTES		1	43.00 €
MAUGES-SUR-LOIRE	ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	36 437.93 €	VERRIE		1	18 398.41 €
	ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	1	334 501.57 €	VIVY		2	76 725.61 €
				YZERNAY		2	181 313.30 €
				TOTAL		87	5 338 733 €

Effacement des Réseaux de Distribution Publique, d'Éclairage Public et de Télécom

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	8 825,28 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		4	1 040,12 €
ANGERS		10	508 861,47 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	MONTREVAULT	2	395,12 €
ARTANNES-SUR-THOUET		3	192 263,79 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	21 271,80 €
AVRILLÉ		1	432 003,75 €	MOULIHERNE		2	174 347,68 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	4	567 233,92 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		3	4 633,09 €
	FOUGERÉ	1	49 635,02 €	NEUILLÉ		1	43,90 €
	GUÉDÉNIU (LE)	2	47 471,57 €	NOYANT-VILLAGES	NOYANT	2	138 796,79 €
BEAUCOUZÉ		1	43,90 €	NUAILLÉ		1	43,90 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	47 213,40 €	OMBRÉE-D'ANJOU	GRUGÉ-L'HÔPITAL	1	171 653,11 €
	BEAUPRÉAU	1	43,90 €		PRÉVIÈRE (LA)	1	43,90 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	402 698,34 €		VERGONNES	1	183 846,10 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	43,90 €	ORÉE-D'ANJOU	LIRÉ	1	351,22 €
BÉHUARD		1	43,90 €		ST-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE	1	114 829,76 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	43,90 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		2	127 793,28 €
	ST-CYR-EN-BOURG	1	43,90 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		4	380 288,46 €
BRIOLLAY		2	395,12 €	PUY-NOTRE-DAME (LE)		1	212 721,92 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ST-RÉMY-LA-VARENNE	2	370 828,16 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÉQUE	1	43,90 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	43,90 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	630 698,40 €
CARBAY		1	39 011,54 €	ROMAGNE (LA)		1	51 044,71 €
CERNUSSON		1	43,90 €	ROU-MARSON		1	45 742,24 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	43,90 €	SARRIGNÉ		2	480 744,29 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	94 422,64 €	SAUMUR		6	195 910,06 €
	CHEMILLÉ	1	43,90 €	SAVENNIÈRES		2	3 043,90 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	42 811,48 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	12 693,09 €
	ST-LÉZIN	1	43,90 €		BOURG-D'IRÉ (LE)	1	43,90 €
	TOURLANDRY (LA)	1	43,90 €		SEGRÉ	2	457 113,93 €
CHOLET		1	165 085,04 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	862 855,48 €
CLÉRÉ-SUR-LAYON		2	51 977,61 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	43,90 €
CORON		1	408 465,18 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		3	190 102,18 €
CORZÉ		1	43,90 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	2	38 571,59 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)		1	2 368,01 €		MONTFAUCON-MONTIGNÉ	2	96 618,49 €
DISTRÉ		1	56 471,54 €		RENAUDIÈRE (LA)	1	43,90 €
DOUÉ-EN-ANJOU	CONCOURSON-SUR-LAYON	1	39 875,52 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	87,80 €
	DOUÉ-LA-FONTAINE	2	333 510,96 €		ST-MACAIRE-EN-MAUGES	1	128 464,38 €
DURTAL		6	818 333,34 €		TORFOU	1	43,90 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	2	294 761,59 €	SOMLOIRE		1	310 814,60 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	2	236 385,83 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	243 316,33 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	2	52 948,68 €	ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS		1	43,90 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	352 997,20 €	ST-CRESPIN-SUR-MOINE		1	43,90 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	199 466,83 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	43,90 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	43,90 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	43,90 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	7 065,66 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		2	87,80 €
	ANDIGNÉ	1	43,90 €	ST-PAUL-DU-BOIS		1	43,90 €
LONGUÉ-JUMELLES		1	43,90 €	TRÉLAZÉ		1	152 309,15 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	1	254 352,19 €	TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	6	521 398,27 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	51 870,50 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	CORNUAILLE (LA)	1	5 426,81 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	4	437 776,73 €	VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	2	14 588,01 €
MAUGES-SUR-LOIRE	POMMERAYE (LA)	1	351,22 €	VERNANTES		2	8 717,83 €
	ST-FLORENT-LE-VIEIL	2	220 510,42 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		2	84 619,08 €
MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	51 830,39 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	133 741,80 €
MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	5 363,53 €	VEZINS		1	43,90 €
	MAZÉ	2	474 060,32 €	VIVY		1	43,90 €
MÉNITRÉ (LA)		1	12 656,49 €	TOTAL		172	13 568 405 €
MIRÉ		1	34 205,60 €				

EXTENSIONS DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGERS		14	17 601,79 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	PLESSIS-MACÉ (LE)	1	1 724,90 €
AVRILLÉ		4	2 903,83 €		PRUILLÉ	3	4 258,00 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	4	165 650,12 €	MARCÉ		1	3 992,95 €
	FOUGERÉ	1	32 347,82 €	MAUGES-SUR-LOIRE		1	75 274,98 €
	GUÉDÉNIU (LE)	2	31 875,23 €		ST-FLORENT-LE-VIEIL	2	2 947,32 €
BEAUCOUZÉ		5	2 546,91 €	MAULÉVRIER		2	36 664,61 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	817,62 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		2	53 291,33 €
	GÉE	1	950,06 €	MAZÉ-MILON	FONTAINE-MILON	1	2 883,98 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	42 467,57 €		MAZÉ	2	67 138,66 €
	GESTÉ	2	108 949,75 €	MIRÉ		2	49 418,94 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	ST-CYR-EN-BOURG	1	19 474,70 €	MONTILLIERS		1	44 029,36 €
BOUCHEMAINE		4	13 814,12 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		15	14 109,41 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	31 918,62 €	MONTREUIL-SUR-LOIR		2	2 052,87 €
BRIOLLAY		6	8 836,23 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	9 608,96 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	1	11 061,22 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FUILET (LE)	1	11 634,22 €
	BRISSAC-QUINCÉ	1	8 421,81 €		MONTREVAULT	1	1 826,93 €
CANTENAY-ÉPINARD		9	80 878,69 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	1	10 618,00 €
CARBAY		1	52 273,93 €		ST-PIERRE-MONTLIMART	3	95 523,73 €
CHAMBELLAY		1	4 252,99 €	MOULIHERNE		1	23 799,83 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		1	22 437,09 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		5	5 231,50 €
CHAPELLE-ST-LAUD (LA)		1	25 793,92 €	NOYANT-VILLAGES	LASSE	1	21 885,63 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	105,30 €	NUAILLÉ		1	8 026,76 €
CHEFFES		1	7 931,30 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	50 780,29 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHANZEAUX	1	483,70 €		POUANCÉ	1	30 872,65 €
	CHAPELLE-ROUSSELIN (LA)	1	14 039,61 €		PREVIÈRE (LA)	1	20 469,12 €
	CHEMILLÉ	1	24 476,81 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	3	46 825,77 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	17 358,80 €		ST-CHRISTOPHE-LA COUPERIE	2	44 231,33 €
	SALLE-DE-VIHIERS (LA)	1	23 769,12 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	15 089,56 €
CORON		1	17 655,23 €		VARENNE (LA)	1	1 251,32 €
CORZÉ		1	13 028,30 €	PARNAY		1	8 578,15 €
DOUÉ-EN-ANJOU	CONCOURSON-SUR-LAYON	1	43 288,33 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		5	10 403,85 €
	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	7 020,26 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		9	10 918,76 €
ÉCOUFLANT		13	15 117,36 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	2 715,70 €
ÉCUILLÉ		2	1 380,09 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	2	9 163,15 €
ERDRE-EN-ANJOU	GENÉ	2	25 602,30 €		VILLEVÊQUE	7	6 844,25 €
	VERN-D'ANJOU	2	27 263,20 €	ROMAGNE (LA)		1	51 773,15 €
ÉTRICHÉ		1	27 089,69 €	SARRIGNÉ		6	18 572,33 €
FENEU		4	5 557,75 €	SAUMUR		1	27 475,66 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	2	48 187,73 €	SAVENNIÈRES		4	4 652,44 €
	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	124 466,15 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	AVIRÉ	1	22 483,34 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	3 841,41 €		SEGRÉ	2	13 813,05 €
	CHAMPIGNÉ	2	10 668,66 €		STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ	1	114 522,61 €
	CERRÉ	1	17 640,82 €	SÉGUINIÈRE (LA)		2	40 566,86 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	LÉZIGNÉ	1	5 781,69 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		3	94 355,54 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	3	163 555,02 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	2	113 891,13 €
JARZÉ-VILLAGES	CHAUMONT-D'ANJOU	1	13 572,53 €		MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	41 229,61 €
	LUÉ-EN-BAUGEAIS	2	6 825,06 €		RENAUDIÈRE (LA)	1	15 852,94 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	5 710,48 €		ROUSSAY	1	16 774,77 €
	LION-D'ANGERS (LE)	1	6 966,44 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	18 420,16 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	5	12 145,50 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	47 638,57 €
	BAUNÉ	1	729,56 €		ST-MACAIRE-EN-MAUGES	1	1 472,58 €
	BRAIN-SUR-L'AUTHION	7	9 309,96 €		TILLIÈRES	1	36 141,88 €
	CORNÉ	2	716,71 €	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	336,93 €
	ST-MATHURIN-SUR-LOIRE	4	4 822,99 €	SOULAIRES-ET-BOURG		1	23 024,33 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	7	79 881,54 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		4	27 331,77 €
	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE	9	8 828,07 €	ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		5	5 674,46 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	47 699,42 €
ST-LAMBERT-LA-POThERIE		7	160 088,13 €
ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-LÉGER-DES-BOIS	3	994,65 €
ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX		7	6 065,61 €
ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	7 728,87 €
TIERCÉ		1	39 057,58 €
TRÉLAZÉ		2	4 167,35 €
TRÉMENTINES		2	32 551,99 €
TUFFALUN	AMBILLOU-CHÂTEAU	2	30 145,63 €
TURQUANT		1	20 315,00 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	10 713,84 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	1	13 750,03 €
VAUDELNAY		1	3 005,39 €
VERNANTES		2	23 519,01 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	2	1 245,52 €
	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	20	45 754,42 €
VEZINS		1	12 933,42 €
VIVY		1	2 238,17 €
YZERNAY		1	13 274,63 €
TOTAL		331	3 495 431 €

Rénovation du réseau D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	60 517,27 €
BAUGÉ-EN-ANJOU		1	80 669,99 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	57 438,22 €
	BEAUPRÉAU	1	57 545,56 €
	GESTÉ	1	38 140,85 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	1	30 490,69 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	12 826,72 €
CANDÉ		1	74 368,46 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		2	59 614,28 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	2	137 663,33 €
	TOURLANDRY (LA)	1	9 892,02 €
CHOLET		1	102 969,92 €
DISTRÉ		1	12 511,38 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	1	19 157,60 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)		1	5 140,62 €
GREZ-NEUVILLE		1	34 830,51 €
HUILLÉ-LÉZIGNÉ	HUILLÉ	1	6 979,60 €
	LÉZIGNÉ	1	7 509,11 €
JUVARDEIL		1	13 928,26 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	22 186,73 €
LYS-HAUT-LAYON		1	51 125,62 €
MAUGES-SUR-LOIRE		1	38 238,07 €
MAULÉVRIER		2	63 721,22 €
MAY-SUR-ÈVRE (LE)		2	50 794,25 €
MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	30 018,73 €
MONTREUIL-BELLAY		2	52 312,63 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
MONTREUIL-SUR-LOIR		1	22 509,93 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	MONTREVAULT	1	52 194,79 €
NUAILLÉ		1	10 174,63 €
OMBRÉE-D'ANJOU		1	154 617,69 €
	POUANCÉ	1	26 177,80 €
PLAINE (LA)		1	9 834,54 €
POSSONNIÈRE (LA)		1	28 213,49 €
ROMAGNE (LA)		1	18 048,66 €
SAUMUR		1	11 776,84 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHAPELLE-SUR-OUDON (LA)	1	25 712,47 €
	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	31 790,57 €
SÉGUINIÈRE (LA)		2	63 626,76 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	1	4 285,27 €
	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	2	37 125,96 €
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	44 083,41 €
	TILLIÈRES	1	14 170,28 €
ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	15 861,07 €
TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	25 453,22 €
TESSOUALLE (LA)		1	9 789,14 €
TOUTLEMONDE		1	8 147,73 €
TRÉMENTINES		2	18 706,01 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	39 418,11 €
VEZINS		1	50 203,66 €
YZERNAY		1	78 023,07 €
TOTAL		58	1 930 536 €

Interventions sur le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et pour vélos à assistance électrique

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGERS		17	44 081,58 €	MAUGES-SUR-LOIRE	POMMERAYE (LA)	1	86,86 €
ANGRIE		1	990,08 €	MAULÉVRIER		1	1 905,65 €
AVRILLÉ		1	1 226,55 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		1	1 973,58 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	87 558,46 €	MÛRS-ÉRIGNÉ		1	1 905,65 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	86,86 €	ORÉE-D'ANJOU	DRAIN	1	571,91 €
	JALLAIS	1	1 905,65 €		LANDEMONT	1	905,19 €
BOUCHEMAINE		1	574,80 €		LIRÉ	1	1 905,65 €
BRIOLLAY		1	5 755,87 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		1	2 153,49 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	1	2 063,54 €	SAUMUR		1	106 223,07 €
CANDÉ		1	86,86 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	2 063,54 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ-MELAY	1	261,01 €	SOUCELLES		1	884,96 €
CHOLET		1	29 952,79 €	ST-JEAN-DE-LINIÈRES		1	451,59 €
CORNÉ		1	315,30 €	ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE		1	2 063,54 €
CORZÉ		1	592,30 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-LÉGER-DES-BOIS	1	84 274,59 €
FENEU		1	592,30 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	1 973,58 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	2 063,54 €	TRÉLAZÉ		3	4 515,05 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	1 973,58 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	VILLEMOSAN	1	261,01 €
GREZ-NEUVILLE		1	2 361,36 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	701,17 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	261,01 €		ST-SYLVAIN-D'ANJOU	1	1 973,58 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	1	451,59 €	TOTAL		57	399 948 €

Bee 2030

SESSION 1				
Demandeurs	Communes où se situe le projet	Opérations subventionnées	Montant (HT)	Subvention
ANGRIE		Rénovation > École du Petit Anjou	58 500 €	35 200 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	CHACÉ	Rénovation > Restaurant scolaire Robineau	283 040 €	28 270 €
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	LÉZIGNÉ	Rénovation > Micro-crèche	286 000 €	16 830 €
ERDRE-EN-ANJOU	VERN-D'ANJOU	Rénovation > Sacristie de l'église	45 163 €	15 774 €
MAUGES-SUR-LOIRE	BEAUSSE	Rénovation + EnR > École	1 410 000 €	77 025 €
	MONTJEAN-SUR-LOIRE	Rénovation > Salle polyvalente	658 000 €	8 704 €
SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES		Rénovation > Bibliothèque	174 903 €	13 620 €
SOUS-TOTAL 1			2 915 606 €	195 423 €

SESSION 2				
Demandeurs	Communes où se situe le projet	Opérations subventionnées	Montant (HT)	Subvention
BAUGÉ-EN-ANJOU		Rénovation > Boutique Tremplin	320 911 €	Non éligible
		Rénovation + EnR > Maison du Citoyen connecté	618 435 €	Non recevable
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	Rénovation > Centre socio-culturel Enjeu	650 000 €	51 000 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)		Rénovation > Mairie	282 754 €	67 045 €
		Rénovation > Salle annexe	142 273 €	12 940 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	Rénovation > Mairie centrale	1 000 000 €	80 000 €
ÉCOUFLANT		Rénovation > Complexe d'Éventard		Non éligible
MÉNITRÉ (LA)		Rénovation > Espace Joseph Pessard	1 374 454 €	37 695 €
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		Rénovation > Mairie	68 000 €	11 520 €
SEICHES-SUR-LE-LOIR		Rénovation > Complexe sportif Europe	210 131 €	45 075 €
SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	EnR > Espace Marzelle	242 000 €	26 070 €
SOUS-TOTAL 2			4 908 959 €	331 345 €
TOTAL DES 2 SESSIONS			7 824 565 €	526 768 €

conseil en énergie

Collectivité	EPCI	Date début d'accompagnement	État
ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/02/2023	Adhésion
ARTANNES-SUR-THOUET	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/07/2023	Adhésion
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	MAUGES COMMUNAUTÉ	01/02/2023	Adhésion
BÉCON-LES-GRANITS	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/09/2023	2 ^e renouvellement
BELLEVIGNE-EN-LAYON	LOIRE LAYON AUBANCE	01/04/2023	2 ^e renouvellement
BOUCHEMAINE	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/01/2023	Adhésion
BRAIN-SUR-ALLONNES	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/02/2023	Adhésion
CANDÉ	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/06/2023	Adhésion
CANTENAY-ÉPINARD	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/02/2023	2 ^e renouvellement
CERQUEUX (LES)	CHOLET AGGLOMÉRATION	01/04/2023	Adhésion
CIZAY-LA-MADELEINE	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/05/2023	Adhésion
DENEZÉ-SOUS-DOUÉ	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/08/2023	Adhésion
ERDRE-EN-ANJOU	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/09/2023	2 ^e renouvellement
GENNES-VAL-DE-LOIRE	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/02/2023	Adhésion
HAUTS-D'ANJOU (LES)	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/09/2023	2 ^e renouvellement
LOIRE-AUTHION	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/12/2023	2 ^e renouvellement
LOIRE LAYON AUBANCE	LOIRE LAYON AUBANCE	01/01/2023	1 ^{er} renouvellement
MAY-SUR-ÈVRE (LE)	CHOLET AGGLOMÉRATION	01/03/2023	Adhésion
MIRÉ	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/09/2023	2 ^e renouvellement
MONTIGNÉ-LES-RAIRIES	ANJOU LOIR ET SARTHE	01/06/2023	Adhésion
MONTILLIERS	CHOLET AGGLOMÉRATION	01/06/2023	Adhésion
MOULIHERNE	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/01/2023	Adhésion
MOZÉ-SUR-LOUET	LOIRE LAYON AUBANCE	01/03/2023	1 ^{er} renouvellement
MÛRS-ÉRIGNÉ	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/03/2023	Adhésion
NUAILLÉ	CHOLET AGGLOMÉRATION	01/07/2023	Adhésion
OMBRÉE-D'ANJOU	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/04/2023	1 ^{er} renouvellement
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/12/2023	1 ^{er} renouvellement
POSSONNIÈRE (LA)	LOIRE LAYON AUBANCE	01/03/2023	Adhésion
ROMAGNE (LA)	CHOLET AGGLOMÉRATION	01/03/2023	Adhésion
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	01/09/2023	2 ^e renouvellement
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/12/2023	1 ^{er} renouvellement
SAINT-MACAIRE-DU-BOIS	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/03/2023	Adhésion
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/12/2023	1 ^{er} renouvellement
SARRIGNÉ	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/07/2023	2 ^e renouvellement
SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	01/02/2023	1 ^{er} renouvellement
SOULAIRE-ET-BOURG	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/12/2023	1 ^{er} renouvellement
TUFFALUN	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/10/2023	Adhésion
VARRAINS	SAUMUR VAL DE LOIRE	01/01/2023	Adhésion
VERRIÈRES-EN-ANJOU	ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	01/03/2023	1 ^{er} renouvellement

plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat (ptre)

EPCI	Montant de l'aide	EPCI	Montant de l'aide
ANJOU LOIR ET SARTHE	2 000 €	ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	2 000 €
ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	4 000 €	VALLÉES DU HAUT-ANJOU	2 000 €
MAUGES COMMUNAUTÉ	4 000 €	BAUGEOIS VALLÉE	2 000 €
CHOLET AGGLOMÉRATION	4 000 €	SAUMUR VAL DE LOIRE	4 000 €
LOIRE LAYON AUBANCE	3 000 €		

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	Mairie	2 290,86 €	1 101,50 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	CHAPELLE-DU-GENÉT (LA)	Maison commune des loisirs	1 875,00 €	889,58 €
	GESTÉ	Maison commune des loisirs	1 875,00 €	889,58 €
	JALLAIS	Salle du Cercle Notre-Dame-des-Mauges	1 625,63 €	788,76 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	Maison commune des loisirs	2 011,88 €	954,52 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	Salle du Relais du Bois	2 135,00 €	1 026,56 €
	SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES	Maison commune des loisirs	1 515,00 €	735,10 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	École maternelle Françoise Dolto	2 290,86 €	1 101,50 €
		Salle des Chevaliers de Malte	2 290,86 €	1 101,50 €
BÉCON-LES-GRANITS	BÉCON-LES-GRANITS	École primaire	2 076,00 €	1 026,56 €
BOUCHEMAINE	BOUCHEMAINE	Groupe scolaire le Château	2 555,00 €	1 325,60 €
CANTENAY-ÉPINARD	CANTENAY-ÉPINARD	Bâtiment pour stockage de matériel et associations culturelles	1 400,00 €	735,10 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS	CHAZÉ-SUR-ARGOS	Salle polyvalente du Rocher	2 205,00 €	1 026,56 €
CIZAY-LA-MADELEINE	CIZAY-LA-MADELEINE	Mairie / logements	1 866,88 €	889,58 €
		École	1 679,38 €	735,10 €
CC ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ	OMBRÉE-D'ANJOU	École de musique de Pouancé	1 400,00 €	735,10 €
CC LOIRE LAYON AUBANCE	CC LOIRE LAYON AUBANCE	Maison de l'enfance 1,2,3 Soleil - Brissac-Quincé	1 515,00 €	735,10 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)	COUDRAY-MACOUARD (LE)	Logements de l'école	1 515,00 €	735,10 €
DENEZÉ-SOUS-DOUÉ	DENEZÉ-SOUS-DOUÉ	Mairie / école / logements	2 365,97 €	1 101,50 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	Hôtel de ville	2 323,00 €	1 153,28 €
		Restaurant scolaire Saint-Exupéry	1 818,00 €	889,58 €
		Maison de quartier Soulangier	1 400,00 €	735,10 €
		Groupe scolaire Soulangier	2 076,00 €	1 026,56 €
DURTAL	DURTAL	Office de tourisme	1 875,00 €	889,58 €
		Local Resto du Cœur	1 818,00 €	889,58 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	Logements / salle municipale	1 818,00 €	889,58 €
	GRÉZILLÉ	Partie ancienne école / mairie / logement	1 400,00 €	734,70 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	Salle des loisirs	1 818,00 €	889,58 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES	Salle omnisport	2 295,00 €	1 153,28 €
JUVARDEIL	JUVARDEIL	Restaurant le Court Circuit	1 400,00 €	735,10 €
LONGUÉ-JUMELLES	LONGUÉ-JUMELLES	Salle omnisport Émile Joulain	2 555,00 €	1 325,60 €
		Gymnase Tête noire	2 295,00 €	1 153,28 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	École maternelle	2 135,00 €	1 026,56 €
MAUGES-SUR-LOIRE	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	Abbaye	2 555,00 €	1 325,60 €
	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY	Salle communale	1 875,00 €	889,58 €
MÉNITRÉ (LA)	MÉNITRÉ (LA)	Espace Joseph Pessard (cantine / vestiaire / salle de sport)	2 295,00 €	1 153,28 €
MOULIHERNE	MOULIHERNE	École publique	1 866,88 €	889,58 €
MÛRS-ÉRIGNÉ	MÛRS-ÉRIGNÉ	Groupe scolaire Charles Perrault et Marie Curie	2 555,00 €	1 325,60 €
		École maternelle Bellevue / CLSH	2 135,00 €	1 026,56 €
NOYANT-VILLAGES	NOYANT	Salle Saint-Martin	1 818,00 €	889,58 €
PONTS-DE-CÉ (LES)	PONTS-DE-CÉ (LES)	Locaux associatifs le Pavé / Daldoss	1 818,00 €	1 779,16 €
		Salle polyvalente de la Chesnaie		1 909,04 €
SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE	SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE	Bar de l'Union / logement	1 679,38 €	735,10 €
SÈVREMOINE	ROUSSAY	Maison des associations de Roussay	1 400,00 €	735,10 €
SOMLOIRE	SOMLOIRE	Salle omnisport	2 295,00 €	1 153,28 €
SOULAINES-SUR-AUBANCE	SOULAINES-SUR-AUBANCE	Maison d'assistantes maternelles	1 400,00 €	735,10 €
		Logement rue de l'Aubance	1 400,00 €	735,10 €
TRÉMENTINES	TRÉMENTINES	Mairie	1 818,00 €	889,58 €
		École primaire	2 076,00 €	1 026,56 €
VERNANTES	VERNANTES	Groupe scolaire	2 590,00 €	1 153,28 €
TOTAL			92 799,72 €	48 374,86 €

AUDITS AVEC STD OU DIAGNOSTIC CVC

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	SEICHES-SUR-LE-LOIR	Maison des services publics	3 620,00 €	1 737,60 €
LION-D'ANGERS (LE)	LION-D'ANGERS (LE)	Salle des sports de la Mare aux coqs	4 290,00 €	2 059,20 €
TOTAL			3 620,00 €	1 737,60 €

ÉTUDES STRUCTURES

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
BÉCON-LES-GRANITS	BÉCON-LES-GRANITS	Salle boule de fort - accueil périscolaire - bibliothèque	4 350,00 €	2 088,00 €
SAINT-MACAIRES-DU-BOIS	SAINT-MACAIRES-DU-BOIS	Bâtiment Aspire	2 400,00 €	1 152,00 €
MONTREUIL-SUR-MAINE	MONTREUIL-SUR-MAINE	École	2 450,00 €	1 176,00 €
TOTAL			9 200,00 €	4 416,00 €

AMÉLIORATION DES SYSTÈMES EXISTANTS

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	Groupe scolaire	8 330,00 €	3 998,40 €
TOTAL			8 330,00 €	3 998,40 €

ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment audité	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
BEAUCOUZÉ	BEAUCOUZÉ	Groupe scolaire Jacques Prévert > Géothermie	4 180,00 €	2 006,40 €
BEAULIEU-SUR-LAYON	BEAULIEU-SUR-LAYON	Complexe l'Oiseau Lyre > Bois	2 470,00 €	1 185,60 €
BREILLE-LES-PINS (LA)	BREILLE-LES-PINS (LA)	École / mairie / restaurant / gîte communal > Géothermie	4 180,00 €	2 006,40 €
CHALONNES-SUR-LOIRE	CHALONNES-SUR-LOIRE	Mairie + étage CCAS > Géothermie	4 180,00 €	2 006,40 €
DURTAL	DURTAL	Complexe Camille Claudel > Bois	2 990,00 €	1 435,20 €
LONGERON (LE)	LONGERON (LE)	Espace Marzelle > Géothermie	2 800,00 €	1 344,00 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MARILLAIS (LE)	Périscolaire La Coccinelle > Bois	2 470,00 €	1 185,60 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUSSAIRE (LA)	Maison commune des loisirs > Bois	2 470,00 €	1 185,60 €
	MONTREVAULT	École de musique > Bois	2 470,00 €	1 185,60 €
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	Mairie > Géothermie	2 300,00 €	1 104,00 €
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX	SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX	Groupe scolaire Pierre Ménard > Bois	2 990,00 €	1 435,20 €
SÈVREMOINE	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	Réseau de chaleur	5 490,00 €	2 635,20 €
VAL-DU-LAYON	SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY	Mairie / école / cantine > Bois	2 990,00 €	1 435,20 €
TOTAL			41 980,00 €	20 150,40 €
TOTAL GÉNÉRAL			155 929,72 €	78 677,26 €

**suivez-nous
sur les réseaux
sociaux!**



SIéML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence
ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145
49001 Angers cedex 01

www.sieml.fr

 territoire
d'énergie

